

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

**SERVICE DU SUIVI DES REFORMES
ET DES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES AU 1^{er} SEMESTRE 2012

DECEMBRE 2012

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	4
2. Situation de l'économie	5
3. Situation des finances publiques au 1 ^{er} semestre 2012.....	6
4. Etat de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques	6
5. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	13
6. Ministère de la Santé	15
7. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise	16
8. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales 17	
9. Ministère du Tourisme	18
10. Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République	18
11. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	20
12. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	22
13. Ministère des Travaux Publics	23
14. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	25
15. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	26
16. Ministère des Mines et de l'Energie	27
17. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	27
18. Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales	29
19. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	29
20. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire	30
21. Ministère des Transports.....	33
22. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	35
23. Ministère de la Promotion de la Femme.....	36
24. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	38
25. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique.....	41
26. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé	42
27. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques	43
28. Ministère des Sports et des Loisirs	45
29. Ministère des Postes et Télécommunications	46
30. Ministère des Arts et de la Culture	48
31. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.....	49
32. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.....	50
33. Ministère de la Communication	52
34. Conclusion et recommandations	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africain de Développement
BT	Basse Tension
DB	Direction du Budget
DCF	Direction du Contrôle Financier
DF	Direction des Finances
DFCEP	Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPD	Direction de la Dette Publique
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CDS-MT	Cadre des Dépenses Sectoriel à Moyen Terme
CEET	Compagnie Energie Electrique du Togo
CEDIL	Collège d'Initiative Locale
CFE	Centre des Formalités des Entreprises
CHP	Centre Hospitalier Préfectoral
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
EDIL	Ecole D'Initiative Locale
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Locales
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FTF	Fédération Togolaise de Football
HEC	Haute Ecole Commerciale
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique

IFU	Identifiant Fiscal Unique
ITRA	Institut Technique de Recherche Agronomique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
LYDIL	Lycée d'Initiative Locale
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MT	Moyenne Tension
ONG	Organisme Non Gouvernemental
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAT	Politique National de l'Aménagement du Territoire
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PR	Président de la République
PRECOMAT 2.0	Modèle de Prévision Macroéconomique, version 2.0
PTA	Plan de Travail Annuel
SIG	Système d'Information Géographique
SGPA	Système de Gestion du Personnel de l'Administration
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TDR	Termes De Référence
TVT	Télévision Togolaise
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

1. Introduction

Le Togo a connu une longue crise sociopolitique dans les années 90 et n'a pas pu entreprendre de véritables réformes durant une quinzaine d'années. Au sortir de cette période difficile, le Gouvernement a jeté les bases de la relance économique en prenant une série de mesures pour le redressement du pays. Les études diagnostiques¹ ont permis d'identifier les insuffisances et les goulots d'étranglement de notre économie et les réformes ont été identifiées. Ces réformes sont en train d'être mises en œuvre et ont permis au Togo notamment d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010.

En outre, le gouvernement s'est fixé des objectifs qu'il entend poursuivre dans le cadre d'un vaste programme de réformes dans lequel s'inscrivent tous les ministères. A cet effet, le Conseil des Ministres a adopté le Document de Stratégie des Réformes par décret N° 2010-108/PR le 29/09/2010.

L'importance que revêtent les réformes dans tous les domaines a amené les autorités togolaises à créer, par décret N°2008-031/PR du 15 février 2008, le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques des Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF). Cette structure est chargée de suivre et d'accompagner les différents départements ministériels et institutions de l'Etat dans la conception et la mise en œuvre des réformes, de coordonner les interventions des partenaires techniques et financiers et de veiller à la mise en œuvre des engagements du Togo vis-à-vis de ses partenaires.

Le Secrétariat Permanent est assisté d'un Comité de suivi des réformes mis en place le 19 juin 2008 par l'arrêté N°154/MEF/SP-PRPF du Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Secrétariat Permanent est représenté dans chaque département ministériel par un point focal qui est chargé de suivre la mise en œuvre des réformes dans ledit département. Ainsi, l'arrêté N°109/MEF/SP-PRPF du 23 avril 2010 a fixé un cahier de charges aux points focaux dans tous les départements ministériels et institutions de l'Etat. Pour une bonne exécution de leur mission, les points focaux ont été équipés et formés.

Le Document de Stratégie des Réformes trace un cadre cohérent au sein duquel les ministères élaborent et exécutent leurs propres réformes. Ces réformes sont agrégées en une matrice unifiée.

La Matrice Unifiée des Réformes qui opérationnalise la stratégie des réformes, permet d'éviter que chaque bailleur de fonds vienne avec sa propre réforme qui ne correspondrait pas aux priorités du Gouvernement. Le gouvernement a mis l'accent sur les finances publiques. Les efforts du gouvernement pour aligner son système des finances publiques sur les standards internationaux sont caractérisés par un certain nombre de mesures et d'actions contenues dans

¹ Direction de l'Economie (décembre 2005), Séminaire national sur la relance de l'économie, DE, Lomé-Togo.

Michel T. Zounon et Piet Lanser (novembre 2008), Rapport d'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability, Programme FED de l'EU pour le Togo.

PEMFAR (2006 et 2009), Rapport d'évaluation des finances publiques, PEMFAR : Public Expenditure Management and Financial Accountability Review, Lomé-Togo

le plan d'action de la réforme des finances publiques intégré au Document de Stratégie des Réformes (DSR).

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre des mesures de réformes au cours du premier semestre 2012. Il est articulé autour des points suivants : la situation de l'économie, celle des finances publiques, l'état du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques et l'état d'exécution des mesures de réformes des autres départements ministériels.

2. Situation de l'économie

La croissance économique est en hausse dans un contexte de stabilité macroéconomique. Taux de croissance du PIB réel est estimé à 5,0% en 2012 contre une réalisation de 4,9% en 2011. Au premier semestre 2012, l'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 2,3% par rapport à la même période de 2011.

La politique budgétaire continue de soutenir les investissements publics quoiqu'en baisse. En 2012, le "solde global hors dons base ordonnancement" et le "solde global" (dons inclus) sont respectivement de -19,5 milliards de FCFA et -14,3 milliards de FCFA contre respectivement -31,2 milliards de FCFA et -0,4 milliards de FCFA en 2011.

Le stock de la dette publique est passé de 773,6 milliards de FCFA à fin décembre 2011 à 809,7 milliards de FCFA à fin juin 2012, soit une augmentation de 4,7%. L'encours de la dette extérieure se chiffre à 249,0 milliards. Il a progressé 7,1 milliards de FCFA par rapport à la fin décembre 2011, soit une augmentation de 2,9%. L'encours de la dette intérieure s'élève à 560,7 milliards de FCFA contre 531,7 milliards de FCFA à fin décembre 2011, soit une hausse de 5,5% principalement portée par la dette financière.

En 2012, le déficit de la balance courante serait de 117,9 milliards de FCFA, en aggravation de 6,5 milliards de FCFA par rapport à 2011 en raison notamment de la dégradation des balances des biens et des services. Le déficit de la balance commerciale qui s'élèverait à 237,5 milliards de FCFA serait consécutive à la hausse des importations des biens de consommation intermédiaire et des biens d'équipement dans le cadre de :

- la modernisation des équipements du Port Autonome de Lomé (PAL), principalement, la construction d'un troisième quai et d'une nouvelle darse ;
- la rénovation partielle des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) ;
- la mise en place des équipements de production des sociétés SCANTOGO-MINES et POMAR-TOGO respectivement dans les filières « Clinker » et « Marbre ».

La balance des paiements dégagerait un excédent de 16,6 milliards de FCFA en 2012 contre 31,7 milliards de FCFA en 2011.

La situation monétaire est caractérisée à fin juin 2012 par une baisse de 1,0% de la masse monétaire par rapport à fin décembre 2011. Il en est de même des avoirs extérieurs nets qui ont diminué de 20,6% sur la même période. Par contre, les crédits à l'économie ont augmenté de 8,1%.

Outre le secteur bancaire, les réformes dans les secteurs des mines, de l'électricité, de l'eau et des télécommunications demeurent importantes pour la croissance et devraient s'accélérer. Celles liées à la gestion des finances publiques contribuent à une bonne gouvernance des affaires de l'Etat. Une stratégie de développement du secteur financier a été adoptée et les dispositions sont en cours pour sa mise en œuvre.

La poursuite de la mise en œuvre de toutes les réformes par l'ensemble des ministères et institutions de l'Etat est nécessaire pour consolider les acquis des réformes passées et de hisser l'économie togolaise sur le sentier vertueux d'une croissance forte, durable et inclusive.

3. Situation des finances publiques au 1^{er} semestre 2012

Les opérations financières de l'Etat au 1^{er} semestre 2012 se sont soldées par un déficit global hors dons (base ordonnancement) de 19,5 milliards de FCFA contre 31,2 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 37,4%.

Les recettes totales hors dons passent de 148,3 milliards de FCFA à fin juin 2011 à 176,8 milliards de FCFA à la même période 2012, soit une augmentation de 19,2%.

Les recettes totales et dons se sont établies à 182,1 milliards de FCFA à fin juin 2012 contre 179,1 milliards de FCFA au cours de la même période de 2011, traduisant une augmentation de 1,7%.

Les dépenses courantes et prêts nets s'élèvent à 162,5 milliards de FCFA à fin juin 2012 contre 141,2 milliards de FCFA à la même période de 2011, soit une hausse de 15,1%.

Les dépenses d'investissement ont atteint 33,8 milliards de FCFA à fin juin 2012 contre 38,4 milliards de FCFA à fin juin 2011, soit une diminution de 11,8%.

Le financement du solde a été de 19,6 milliards de FCFA au 1^{er} semestre 2012 contre 34,6 milliards de FCFA au 1^{er} semestre 2011.

4. Etat de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques

La situation des Finances Publiques s'est nettement améliorée et les réformes se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique. Le plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques comprend neuf programmes et est intégré au Document de Stratégie des Réformes au Togo adopté en Conseil des Ministres par décret N°2010-108/PR du 29 septembre 2010. Pour renforcer la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances, un plan d'actions prioritaires de l'année 2012 a été extrait du plan global de la période 2011-2013. Sur les 36 mesures prévues pour l'année 2012 dans le plan d'action actualisé, 07 mesures sont déjà réalisées et 14 mesures sont en cours de réalisation et 15 n'ont pas été mise en œuvre. L'état de mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques se présente comme suit :

Programme 1 : Cadre juridique des finances publiques

Objectif : Disposer d'un cadre juridique normalisé permettant de répondre aux soucis de la bonne gouvernance.

Résultats attendus : Le cadre juridique conforme aux standards internationaux et communautaires.

La transposition des directives de l'UEMOA relatives aux finances publiques dans l'ordonnancement juridique national est en cours.

Adopter et mettre en application le nouveau décret portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances

Le décret portant organisation des ministères a été pris. S'agissant de l'arrêté portant réorganisation du Ministère de l'Economie et des Finances, un draft a été produit. Il sera étoffé par un audit organisationnel programmé en 2013 avec l'appui du FMI dans le cadre du projet conjoint DUE/FMI de renforcement de la gestion des finances publiques

Mettre en place le cadre de validation des prévisions du cadrage budgétaire

Un groupe de travail a été mis en place pour proposer un cadre unifié de validation des prévisions budgétaires.

Adopter en Conseil des Ministres le nouveau code des douanes.

Un projet de texte a été élaboré par un comité mis en place par le Ministre de l'Economie et des Finances et transmis en janvier 2012 au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG). L'adoption n'a pas encore eu lieu.

Mettre en œuvre le code des investissements qui simplifie les procédures

Le nouveau code des investissements a été adopté par l'AN en janvier 2012. Des projets de textes d'applications ont été élaborés et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement (SGG).

Fusionner la direction des finances et celle du financement

Cette activité est programmée dans le cadre de la réorganisation du Ministère de l'Economie et des Finances dont le projet d'arrêté sera renforcé par les recommandations de l'audit organisationnel du Ministère de l'Economie et des Finances prévu en 2013 avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre du projet conjoint DUE/FMI de renforcement de la gestion des finances publiques.

Réorganiser la nouvelle direction née de la fusion et redéployer les effectifs en fonction de leur profil et de leur expérience professionnelle

La nouvelle direction née de la fusion sera réorganisée et un redéploiement des effectifs en fonction des profils et des expériences professionnelles sera fait suite aux recommandations de l'audit organisationnel du ministère.

- ✚ **Préparer une instruction à l'usage des intervenants qui rappelle le cadre juridique, le circuit électronique de l'engagement, l'ordonnancement et le paiement et les tâches incombant à chacun des intervenants au titre des procédures générales et des procédures particulières**

La Direction du Contrôle Financier souhaite l'accompagnement d'un Consultant pour l'élaboration d'une instruction à l'usage des intervenants qui rappelle le cadre juridique, le circuit électronique de l'engagement, l'ordonnancement et le paiement ainsi que les tâches incombant à chacun des intervenants au titre des procédures générales et des procédures particulières. Le financement n'est pas encore disponible.

- ✚ **Prescrire la centralisation des dossiers d'engagement par les DAF qui se chargeront de procéder à un contrôle interne avant de les acheminer vers le contrôle financier**

Des réunions sont prévues en vue de l'élaboration de projets de textes relatifs à la centralisation des dossiers d'engagement par les DAF qui se chargeront de procéder à un contrôle interne avant de les acheminer vers le Contrôle Financier. Cette procédure permettra de réduire la multiplicité des envois et celles des rejets. La Direction du Contrôle Financier suggère que tous les départements ministériels soient impliqués dans la réalisation de cette mesure.

- ✚ **Définir un plan de déploiement des cadres en vue de faire de futurs contrôleurs financiers résidents auprès des ministères pour assurer le contrôle et l'appui conseil aux ordonnateurs**

Le ministère de la fonction publique a été saisi pour mettre à la disposition du Ministère de l'Economie et des Finances des fonctionnaires à redéployer dans les ministères pilotes pour assurer cette fonction.

Programme 2 : Amélioration de la mobilisation des ressources

Objectif : Assurer le financement des politiques publiques.

Résultats attendus : La mobilisation des ressources intérieures et extérieures est efficace et permet de financer les dépenses dans le respect de l'équilibre budgétaire.

- ✚ **Rendre obligatoire tous les dédouanements à travers Cotecna**

Cette mesure a été partiellement réalisée. En effet, en dehors des marchandises en provenance de l'Asie, tous les dédouanements passent obligatoirement par cette société conformément à son champ de compétence.

- ✚ **Mettre en place le code d'éthique de la Direction Générale des Impôts**

Le projet de code d'éthique a été élaboré. Il sera institué par un arrêté avant sa vulgarisation sur l'ensemble du territoire.

Mettre en place un véritable IFU pour les contribuables

L'Identifiant Fiscal Unique (IFU) a été renforcé dans sa conception informatique et est utilisé tant par les impôts que par la douane qui ajoute deux positions sur les positions de base.

Identifier les contraintes liées à la mise en place du guichet unique du commerce extérieur

Un consultant a été recruté en septembre 2011 et une feuille de route a été élaborée. Des réunions techniques ont eu lieu en 2012 et ont permis de faire deux propositions au Gouvernement qui devra choisir une option entre un guichet unique complet physique et un guichet unique complet virtuel.

Mettre en place une comptabilisation des recettes fiscales (DGI) et douanières (DGD) en partie double en conformité avec les dispositions du plan comptable de l'Etat

Cette mesure est partiellement réalisée. La formation des comptables se poursuit. En octobre 2012, une autre est organisée pour les comptables nouvellement nommés par le Ministre de l'Economie et des Finances, sur financement PARCI. Il reste à rendre opérationnelle la tenue de la comptabilité en partie double dans ces régies financières. Le Trésor public (DGTCP) travaille avec ces deux régies financières pour l'installation des équipements appropriés.

Mettre en ligne les formulaires de déclaration de revenus

La mise en ligne des formulaires de déclaration de revenus a été effective en cette année 2012 par la Direction Générale des Impôts.

Produire mensuellement le rapport des recouvrements par rapport aux émissions

Les avis de mise en recouvrement permettent d'avoir la situation des émissions en attendant la modification des textes législatifs ayant mis en place le rôle.

Améliorer les prévisions des recettes pour chacune des régies financières

L'amélioration des prévisions des recettes pour chacune des régies financières a été prise en charge par le modèle PRECOMAT 3.0 à vulgariser auprès de ces régies.

Faire le suivi des ressources perçues par les services

Des contrôles trimestriels sont effectués par le Trésor public afin de certifier les recettes perçues par les régisseurs mis en place par le Ministre de l'Economie et des Finances dans les services.

Réaliser une étude pour accroître les heures de services et arrêter de charger des heures supplémentaires pendant les heures normales

Les heures supplémentaires sont déterminées et exécutées conformément aux textes réglementaires en vigueur. Le port autonome de Lomé fonctionne 6 jours sur 7.

Mettre en œuvre le code d'éthique de la DGD

Des campagnes de vulgarisation du code d'éthique de la douane sont régulièrement faites sur l'ensemble du territoire national.

Programme 3 : Prévision, programmation et exécution du budget

Objectif : Disposer d'un cadrage budgétaire crédible et fiable et mettre en place un circuit performant de l'exécution de la dépense.

Résultats attendus : La programmation des dépenses est basée sur des prévisions réalistes et le circuit de la dépense est fluide.

Respecter strictement le calendrier de préparation et de transmission du budget à l'Assemblée Nationale

Le calendrier budgétaire a été adopté par décret n°201-074 PRMT du 31 mars 2011. Ce décret vise le respect strict du délai de transmission du budget à l'Assemblée Nationale.

Elaborer une stratégie d'implantation du budget programme

L'exercice d'élaboration des BP se poursuit et le nombre des BP s'agrandit.

Programme 4 : Renforcement du contrôle

Objectif : Réduire les risques liés à la gestion des finances publiques.

Résultats attendus : Le système de contrôle est efficace et conforme aux standards internationaux.

Transférer, en attendant, le contrôle financier des dépenses au niveau déconcentré aux trésoriers régionaux

Les trésoriers régionaux et principaux exercent les fonctions de contrôle financier dans les régions et préfectures.

Fusionner la section "engagement" et la structure SIGFiP relevant de la direction du contrôle financier afin d'optimiser les contrôles au niveau de l'engagement

La fusion de la section "engagement" et de la structure SIGFiP relevant de la direction du contrôle financier est effective depuis janvier 2012 et permet d'optimiser les contrôles au niveau de l'engagement. Faire l'inventaire des documents et pièces relatives aux dépenses pouvant être dématérialisés

Cette mesure n'a pas connu de début de réalisation.

Mettre la plate-forme de saisie à la disposition des administrateurs de crédits qui introduiront les données relatives aux bons d'engagement

L'extension du SIGFiP dans les ministères pilotes en 2013 permettra de réaliser la plateforme de saisie à mettre à la disposition des administrateurs à cet effet.

 Les comptes de gestion 2011 et l'avant-projet de loi de règlement définitif du budget de l'Etat gestion 2011 sont transmis à la Cour des comptes en juin 2012.

Le rapport provisoire sur l'exécution du Budget de l'Etat gestion 2010 est produit et transmis le 03 octobre 2012 au Ministre de l'Economie et des Finances pour observations.

En 2012, le lancement d'un appel d'offres a permis de sélectionner un attributaire provisoire pour la BTB. Pour l'UTB, le processus de sélection a été infructueux et devra être relancé. Au sujet des banques du deuxième lot à savoir la BTB et la BIA, le lancement des appels d'offres est prévu dans les prochains jours.

Programme 5 : Informatisation des services financiers

Objectif : Rendre l'administration financière plus performante, plus transparente, plus fiable avec les TIC.

Résultats attendus : Le système d'information intégré de gestion des finances publiques est performant et permet un suivi en temps réel de la gestion.

 Créer une interface entre le SIGFiP et la SYGADE

L'interface entre le SIGFiP et la SYGADE est réalisée. Il reste la formation des agents pour la rendre opérationnelle.

 Créer une interface entre le SIGFiP et le SYDONIA

L'extension du SIGFiP en cours à la Douane permettra de réaliser l'interface entre le SIGFiP et le SYDONIA.

 Intégrer dans le SIGFiP la nomenclature des pièces justificatives des dépenses

L'arrêté n° 032/MEF/SG/DGTCP/DGP du 28 février 2012 portant nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat a été signé par le Ministre de l'Economie et des Finances. Les dispositions techniques sont en cours pour la mise en application de ce texte.

 Entreprendre une étude sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED)

Une étude est réalisée avec une évaluation des coûts. La cellule informatique a fait une présentation dans ce sens au profit des chefs de services du Ministère de l'Economie et des Finances. Il faudra acquérir et installer le logiciel dans les directions.

Programme 6 : Passation des marchés publics

Objectif : Garantir la transparence dans l'exécution des programmes et politiques publics.

Résultats attendus : Les passations des marchés publics sont efficaces et transparentes.

 Réaliser une étude sur la mise en place d'un système informatisé de gestion des marchés publics (SIGMAP)

Cette mesure est partiellement réalisée. Le processus est déjà lancé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP). Les consultants ont été recrutés. La mission d'étude, de conception et de mise en place du SYGMAP a démarré ses travaux en septembre 2012. La mission pour l'élaboration du schéma directeur informatique de la chaîne de passation des marchés publics a également démarré. Un consultant est en cours de recrutement en vue de réaliser la revue indépendante de la conformité de la passation des marchés publics et délégation de service publics des autorités contractantes au titre de la gestion en 2011. Un autre consultant est également en cours de recrutement afin de réaliser une étude pour l'élaboration du plan national de la stratégie de renforcement des capacités et la mise en place d'une base de données des acteurs de la commande publique.

Programme 7 : Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation

Objectif : Rapprocher l'administration financière de la population.

Résultats attendus : La responsabilité des acteurs est renforcée à toutes les étapes de la dépense et de la recette.

 Définir un plan de déploiement des cadres en vue d'en faire de futurs contrôleurs financiers résidents auprès des ministères pour assurer le contrôle et l'appui conseil aux ordonnateurs

Cette mesure n'a pas connu d'avancée majeure. Cependant, à l'initiative de la Direction du Contrôle Financier, le Ministre de l'Economie et des Finances a saisi son collègue de la fonction publique pour organiser ce déploiement.

 Respecter l'engagement visant à assurer la connexion des ministères prioritaires en 2012

La connexion des ministères prioritaires au SIGFIP en 2012 a connu un début de réalisation par le recrutement en cours des opérateurs pour l'extension du réseau dans les huit ministères et dix-sept (17) préfectures pilotes.

Programme 9 : Renforcement des capacités

Objectif : Disposer de ressources humaines permettant de répondre au besoin de l'administration.

Résultats attendus : L'administration financière dispose de personnel étoffé et compétent.

 Elaborer un programme de renforcement des capacités en ressources humaines du Ministère de l'Economie et de Finances

La Direction des Affaires Communes a entrepris des travaux dans ce sens. Par la mise en œuvre du projet conjoint DUE/FMI, le FMI réalisera une mission d'élaboration de la stratégie de formation adossée à un plan d'action au courant du premier trimestre de l'année 2013.

Assurer la formation des agents chargés d'intervenir sur le circuit électronique de la chaîne de la dépense

La formation des agents chargés d'intervenir sur le circuit électronique de la chaîne de la dépense est déjà réalisée. Ceux qui vont intervenir sur les nouvelles extensions dans les ministères pilotes le seront lorsque les connexions sont réalisées.

Le personnel des corps de contrôle à savoir l'IGF, la Cour des Comptes, la Direction du Contrôle Financier et l'Inspection Générale d'Etat, soit vingt-cinq (25) agents, a été formé en techniques et outil de détection de la fraude du 16 au 27 janvier 2012.

Une formation a eu lieu du 27 février au 1er mars 2012 au profit de vingt un (21) agents de la Direction Général du Trésor et de la Comptabilité Publique sur la comptabilité matière.

Cent quarante-trois (143) cadres provenant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics ont été formés sur l'utilisation des dossiers-types de passation de marchés du 17 avril au 04 mai 2012.

Du 29 mai au 02 juin et du 18 au 19 juin 2012, les agents de la Cour des Comptes ont été formés sur l'utilisation du référentiel de manuel de procédures de la Cour des Comptes.

Du 18 juin au 10 juillet et du 06 au 31 août 2012, les cadres de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et des membres des organes de passation des marchés publics ont été formés sur les principes généraux de la commande publique ainsi que sur la maîtrise du cycle de passation et d'exécution des marchés publics.

Une formation sur les techniques de vérification, sur la détection des drogues et précurseurs chimiques et sur le blanchiment des capitaux a été organisée au profit des cadres de la Direction Générale des Douanes en septembre 2012.

Depuis janvier 2012, la Haute Ecole Commerciale (HEC) de Paris a poursuivi les séminaires de formation en management des cadres de l'administration togolaise (220 cadres pour les séminaires de formation). Des mégas ateliers ont été organisés au profit d'au moins 600 fonctionnaires.

Dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration publique, le Secrétariat Permanent a organisé en juillet 2012 une formation sur la Gestion Axée sur les Résultats, une approche de management de l'Administration Publique au profit des chargés de budget et de la planification dans les départements ministériels.

Le 07 août 2012, une formation a été organisée à l'attention des Directeurs de cabinet et des secrétaires Généraux sur le thème « comment tirer le meilleur parti d'internet ».

5. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Le ministère des affaires étrangères et de la coopération a programmé douze (12) mesures prioritaires à réaliser sur trois ans à compter de 2012.

La revue à mi-parcours des mesures de réforme se présente comme suit :

Restructurer le Ministère.

Le projet d'arrêté portant organisation et restructuration du ministère est disponible. Le projet sera soumis très prochainement au Secrétariat général du Gouvernement pour observations.

Les mesures 2, 3 et 4 n'ont pas connu de début d'exécution pour manque de financement.

Les trois mesures sont des investissements et portent sur la construction d'immeubles et l'équipement des directions en matériel roulant.

Elaborer la stratégie nationale de la Diaspora et recenser la Diaspora.

Les mesures 5 et 6 de la matrices des reformes du Département font l'objet d'un travail collégial avec l'Expert coordonnateur général du programme diaspora de la Primature et la Représentation de la BAD au Togo. Les études relatives audit programme menées par les consultants internationaux de la Diaspora ont été validées lors d'un atelier tenu, les 11 et 12 avril 2012.

Cette étape ouvre la voie à l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds, qui sera suivi d'autres activités dont les déplacements à Washington, Paris, et Kinshasa dans le cadre de la sensibilisation de nos compatriotes.

Améliorer les conditions de vie et de travail des diplomates togolais à l'étranger et à la Centrale

Les dispositions de relèvement des indemnités de résidence sont en cours entre le Ministère de l'Economie et des Finances et celui des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Organiser un séminaire de formation et de sensibilisation des Ambassadeurs, Payeurs et Responsables centraux sur la Gestion Axée sur les Résultats

Le Département a reçu les fonds nécessaires et attend l'autorisation du Chef de l'Etat pour rendre effectif cet atelier. En effet, les Ambassadeurs et Payeurs ne peuvent regagner le pays que sur autorisation du Chef de l'Etat.

Renforcer les relations avec les pays émergents

Les projets relatifs à cette mesure font partie intégrante de la lettre de mission 2012 du Département des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Renforcer les capacités du personnel et équiper la direction des organisations internationales (mesures 10 et 11)

La formation continue du personnel se poursuit par le biais de la coopération bilatérale. Plusieurs bourses d'études sont accordées au personnel par le biais de la coopération bilatérale avec, entre autres, la Chine, la Corée, l'Inde et autres.

Le département a mis en place une cellule chargée du placement des cadres togolais dans les organisations internationales. Les dispositions sont prises pour nommer les personnes qui vont animer ladite cellule.

Tenir les journées portes ouvertes sur les activités de la Centrale et des Ambassades

Les Ambassades du Togo à Tokyo, Paris, Pékin et Koweït city ont organisé des manifestations dans ce sens. La Centrale recherche du financement pour l'exécution de la mesure.

6. Ministère de la Santé

Au cours du premier semestre 2012, l'état d'avancement des mesures de réformes dans ce département se présente comme suit :

Restructuration du Ministère de la Santé

A ce jour l'organigramme est élaboré et un décret créant la Direction des ressources humaines est signé. Le ministère de la santé dans ses plaidoyers a pu gagner l'assentiment des partenaires en développement. C'est ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le Projet d'Appui à la Gestion des Ressources Humaines et de Médicaments en Santé (PAGRHS) intervient dans la réorganisation et dans la formation des cadres et des personnes ressources. De même à travers l'Organisation Ouest Africaine pour la santé (OOAS) et avec l'appui financier de l'USAID la direction dispose du logiciel IHRIS qui est spécialisé dans la gestion des ressources humaines. Il faut souligner ici l'appui indéfectible des autres partenaires tels que, l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Actualisation de la politique nationale de Santé

Le processus IHP+ a permis de franchir plusieurs étapes. C'est ainsi qu'à travers l'appui de consultants nationaux et internationaux et la participation active des autres secteurs on est passé à l'actualisation de la politique nationale de santé (PNS) de même que les outils tels que le Plan Nationale de Développement Sanitaire (PNDS) et le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT).

Il faut souligner que La (PNS) et le (PNDS) validés par l'ensemble des acteurs ont été adoptés par le gouvernement.

Elaboration de la carte sanitaire nationale

Un financement est obtenu du Budget de l'Etat gestion 2012. Des termes de références ont été élaborés en collaboration avec les partenaires en développement. A ce jour des consultants ont été retenus via des procédures règlementaires des passations des marchés publiques. Le département à travers son service de Planification et de programmation s'inspire des exemples de la sous-région en vue de répondre aux aspirations profondes de nos populations.

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale d'assurance maladie

Dans ce domaine, le département dans ses plaidoyers a pu gagner l'assentiment du gouvernement et de tous les acteurs. Ainsi des bases et des principes clairs ont été établis et les compétences en la matière sont disponibles à tous les niveaux ce qui a permis l'effectivité des services de l'assurance maladie obligatoire dans notre pays.

Intégration de la gratuité de la césarienne dans la politique hospitalière

La gratuité de la césarienne constitue une mesure majeure pour le département de la Santé. Pour garantir de manière durable cette gratuité des conclusions ont été tirées des expériences déjà acquises dans le domaine par des pays de la sous-région. Ainsi après le lancement officiel la subvention de la césarienne par l'Etat à 90% est effective depuis le 02 Mai 2011. Le Premier semestre de l'année est marqué à cet effet par une disponibilité continue des kits de césarienne.

Renforcement des capacités du personnel de santé : en développement personnel et en gestion des équipements médicaux

Sur le plan développement personnel 300 médecins et personnels soignants ont été formés sur : le concept même du développement personnel du cadre, l'image de soi et les relations entre l'image de soi et le développement personnel et organisationnel ceci à travers des mégas ateliers les 8, 10 et 11 décembre 2010. Le département n'a pas pu réaliser cette mesure au cours de l'année 2011 faute de financement. Le premier semestre de l'année 2012 s'est achevé également sans financement.

Sur le plan gestion des équipements une étude a été financée par le budget de l'Etat gestion 2011 en vue d'élucider les contours de la bonne gestion des équipements médicaux. Le rapport de l'étude validé par les différents acteurs est disponible. Le département entend exploiter minutieusement ces résultats ceci dans le cadre du renforcement de capacité du personnel.

Appui aux collectivités locales à l'élaboration des plans locaux d'assainissement autonomes des eaux usées et excréta et la promotion de l'hygiène dans les districts du pays.

Le département à travers son service d'hygiène et assainissement ne ménage aucun effort à ce sujet. Ainsi après une phase expérimentale des inspections et de contrôle le processus a pu démarrer dans la ville de Lomé depuis Novembre 2011. Ce travail se poursuit depuis le mois de janvier 2012 sur toute l'étendue du territoire.

Il faut noter qu'un consultant est recruté pour l'élaboration des plans locaux d'assainissement et un atelier moderne est construit pour la formation des techniciens. De même un contrat est signé après une consultation restreinte pour la fourniture des motos de service aux techniciens.

C'est dans cet ordre que se présente l'état d'avancement des mesures de réforme prévues.

7. Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise

L'état de mise en œuvre des mesures durant le premier semestre 2012 se présente comme suit :

Restructuration du ministère

Le projet d'arrêté portant réorganisation du ministère est élaboré et transmis au secrétariat général du gouvernement.

Adoption des textes d'application de la loi portant code de l'eau

Le processus est en cours. Sur les quinze (15) projets de décrets élaborés, trois (3) sont adoptés en conseil des ministres.

Définition de la politique sectorielle d'assainissement liquide collectif

Le processus de recrutement du consultant est en cours.

Mise en place du système d'information sur l'eau

L'étude de faisabilité est en cours.

Actualisation du CDMT

La mise en œuvre de cette mesure n'a pas encore commencé faute de financement.

Vulgarisation du code de l'eau

La requête pour le financement est à l'étude à l'UNICEF.

8. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Mettre en œuvre les réformes constitutionnelles et institutionnelles

Les lois suivantes ont été adoptées :

- loi portant code électoral, adoptée le 25 mai 2012 ;
- loi organique fixant le nombre de députés à l'Assemblée Nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants, adoptée le 18 juin 2012.

Mettre en œuvre la décentralisation

L'étude complémentaire pour le financement des collectivités territoriales a bénéficié d'un appui financier sur le budget de l'Etat.

Dans le cadre de la mise en place des collectivités territoriales, la loi portant création de communes urbaines a été adoptée le 31 mai 2012.

S'agissant de l'appui des collectivités territoriales pour la construction des équipements de base, il faut relever que les travaux de construction des marchés de Amou-oblo, Atakpamé, Anié, Kara, Kéto, Tchamba, entamés en 2011, se poursuivent. Les études géotechnique, technique et architecturale sont en cours de réalisation en vue de la construction du marché de Cinkassé.

Renforcer les structures déconcentrées

Les travaux de construction des bureaux et résidences des nouvelles préfectures, de même que la mission de contrôle et de suivi technique desdits travaux sont en cours d'exécution.

Un appel d'offres est lancé en mai 2012 pour l'équipement des bureaux et résidences des préfets, sous-préfet, et secrétaires généraux des nouvelles préfectures.

Des appels d'offres sont lancés pour les études et les travaux de réhabilitation et d'équipement des chefs-lieux de région.

9. Ministère du Tourisme

Sur les onze (11) activités programmées en 2012, une (01) a été réalisée au premier semestre. Il s'agit de l'organisation de l'Eductour avec le concours de la Chambre de Commerce. L'identification et délimitation des pôles touristiques est en cours.

10. Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République

Moderniser la législation

Après relecture en comité, l'essentiel des textes du programme législatif prioritaire du PNMJ a été introduit au Secrétariat Général du Gouvernement au cours du second semestre de l'année 2011. Certains ont même déjà été adoptés par le parlement (loi relative à la profession d'huissiers de justice et de commissaires-priseurs au Togo adopté par l'Assemblée Nationale le 27 décembre 2011).

S'agissant du code pénal et de procédure pénale, ils ont été validés en atelier du 10 au 19 avril 2012. Les recommandations et observations émanant dudit atelier ont déjà été intégrées et les deux projets de loi sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement.

Le ministère de la justice a eu également à procéder les 27,28 et 29 juin 2012 à la relecture de trois textes à savoir :

- ✓ Textes portant aide juridictionnelle ;
- ✓ Textes portant sur le régime pénitentiaire au Togo ;
- ✓ Textes portant règlement intérieur des établissements pénitentiaires au Togo.

Mettre en place le nouveau corps des surveillants de prison

Après la proclamation des résultats définitifs du concours de recrutement des surveillants de prison le 15 novembre 2011, leur formation militaire a effectivement débuté le 1^{er} avril 2012 et s'est achevé en juillet 2012.

Pour rendre ce corps pleinement opérationnel, des dispositions sont en train d'être prises pour démarrer la phase de la formation professionnelle de ces surveillants qui durera deux mois.

Renforcer les capacités de l'administration pénitentiaire

Le renforcement des capacités de l'administration pénitentiaire se traduit d'une part par la construction d'une prison moderne et modèle respectant les normes internationales en matière de protection des droits de l'homme à kpalmé.

Les travaux de construction débutés en décembre 2010 avec l'appui de l'union Européenne (UE) à travers le projet d'appui à la réforme de la justice et à la promotion des droits de l'homme (PAJDH) se poursuivent avec un taux de réalisation actuel de 35,6%.

Sur un autre plan, l'informatisation du greffe des prisons a été effective au cours de ce 1^{er} semestre 2012 avec l'opérationnalisation du logiciel GIP (Gestion informatisée des prisons). Les douze prisons du Togo ont désormais leur fichier informatique de détenus.

Toutefois, il faut procéder à l'intégration de données relatives aux détenus incarcérés avant l'installation du logiciel GIP.

Améliorer le fonctionnement des juridictions provinciales

La construction des cours d'appel de Lomé et de Kara actuellement en cours permettront d'améliorer le fonctionnement des dites juridictions. Les gros travaux sont en finition et les seconds œuvres en cours de démarrage (revêtements du sol, des murs, portes et fenêtres etc.). Il y a eu réception du matériel informatique et du mobilier de bureau. Les taux d'exécution sont respectivement de 22% pour Lomé et 20% pour Kara.

Les locaux des tribunaux d'Atakpamé et d'Aného sont en train d'être également réhabilités pour améliorer leur fonctionnement. Les travaux sont en cours. Le taux d'exécution est de 65% à Atakpamé. Ce taux est actuellement de 73% à Aného.

Renforcer les capacités du Centre de Formation des Professions de Justice (CFPJ)

Le CFPJ crée par la loi N° 2009-24 du 30 Octobre 2009, est devenu opérationnelle avec le recrutement et la formation de la première promotion de magistrats débutée en 2010.

Les résultats du concours de recrutement en vue de la formation de la 2^{ème} promotion d'élèves magistrats et de la 1^{ère} promotion d'élèves greffiers, organisé du 18 au 21 octobre en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, ont été proclamés le 5 janvier 2012.

En vue de renforcer les capacités dudit centre, un bloc administratif a été également construit sur le site de l'Université de Lomé et réceptionné provisoirement le 30 mai 2012.

Vulgariser le droit

Après l'actualisation de la base de données législative enrichie par la numérisation et la mise en ligne des journaux officiels de 1920 à 1959 en décembre 2011, les arrêts de la cour suprême ont également été numérisés et mise en ligne au cours du 1^{er} trimestre de cette année 2012. Cette base de données peut être consultée sur le site internet www.legitogo.gouv.tg

Pour ce qui concerne l'appui à la création d'une unité de police scientifique et technique, le ministère a reçu l'appui du PAJDH et les services de police et de gendarmerie (Police technique et scientifique) ont été dotés en matériel roulant, informatique et accessoires. Il s'agit d'un logiciel bio crime, de dix (10) scanners, d'un serveur, de vingt (20) malles de police technique et scientifique (PTS), de trente (30) d'ordinateurs et de 2 véhicules 4*4.

La remise officielle de ces matériaux destinés aux prélèvements sur les scènes de crime par le PAJDH, couplée avec la formation des agents la police technique et scientifique a été effectuée le 15 mai 2012.

11. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Il convient de préciser que sur les neuf (09) mesures programmées, la plupart sont glissantes et ont pour échéance 2013 ou 2014. Toutefois, certaines activités concourant à la mise en œuvre de ces mesures ont pu être réalisées durant le premier semestre de 2012. Elles sont relatives à la restructuration du ministère, aux Statuts de la Police Nationale et des Sapeurs-pompiers, à la mise en place du Comité Interministériel sur la Sécurité Routière et la Facilitation (CIMS-R-F), au renforcement des structures, des capacités humaines et techniques de la Police nationale, de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCTRIDB), de la Direction de la Protection Civile et à l'élaboration de la politique sectorielle du ministère.

La restructuration du ministère

Elle a fait l'objet, comme les autres départements ministériels, de deux décrets. Il du décret N°2011-178/PR fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels et du décret N°2012-006/PR portant organisation des départements ministériels.

La réorganisation et le renforcement des structures de la Police nationale

Le projet de construction de l'Ecole Nationale de Police est en bonne voie. Il est financé à hauteur de 400 millions de F CFA au titre des fonds de transfert sur le budget 2012. Des avancées notables ont été enregistrées, notamment :

- le paiement aux collectivités effectué (achat de terrain, site de l'école de police) ce 11/07/2012 ;
- les plans de passation de marchés validés ;
- la rédaction du DAO restreint et recrutement du cabinet d'architecture ;
- l'élaboration du contrat ;
- la rédaction du DAO restreint pour le recrutement du cabinet d'ingénierie pour les études géotechniques ;
- le lancement de la consultation sur le contrat-cadre par la DUE.

Pour les locaux à réhabiliter ou à acquérir, le processus est en cours avec la direction du matériel. Un crédit de 850 millions est prévu à cet effet au titre du budget d'investissement.

Les Statuts des deux corps ci-dessus visés

Les Avant-projets ont été élaborés et envoyés au Secrétariat Général du Gouvernement pour étude et avis depuis 2010.

Le renforcement des capacités humaines et techniques de la Police Nationale

Une série de formations a été conduite à l'Ecole de police :

- stages CS2 Administration ;
- stages CS1 Recherches et Documentation ;
- formation sur les techniques d'interrogatoire des enfants auteurs ou victimes d'infraction ;
- cours FRAC auto.

Une autre série est en cours à l'école de police. Il s'agit du renforcement de capacités et des formations professionnelles de passages aux grades supérieurs, notamment :

- stage d'aptitude au grade de brigadier ;
- stage d'aptitude au grade d'officier de police adjoint ;

- stage d'aptitude au grade d'officier de police ;
- stage d'aptitude au grade de commissaire de police.

Par ailleurs, les engagements ont été faits pour l'acquisition du matériel informatique et de transmission.

Le renforcement de la Direction de la Protection Civile

Plusieurs actions ont été mises en œuvre, notamment :

- atelier de préparation à un exercice de simulation de la réponse en cas de pandémie de grippe aviaire ayant regroupé les experts de la sécurité, défense, action sociale, environnement, etc., du 21 au 24 mai avec l'appui de l'US AFRICOM et l'USAID ;
- participation du Directeur de la Protection Civile à trois exercices de simulation de la gestion d'une pandémie de grippe humaine à dimension régionale aggravée par la survenance d'inondations et des épidémies (El mina 06-10 février 2012, Bobo-Dioulasso 14-18 mai 2012) ;
- préparation des acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes au sauvetage et à la prise en charge des sinistrés d'inondations ;
- formation des secouristes des Forces de Défense et de Sécurité avec l'appui financier du PNUD ;
- séminaire de la CEDEAO sur la gestion des catastrophes ;
- ateliers (03) d'élaboration des plans régionaux de contingence multirisques des régions de la Kara, centrale, et plateaux.

La réorganisation de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCTRID) et renforcement des capacités

Plusieurs actions ont été mises en œuvre avec l'aide des Partenaires Techniques et Financiers. Il s'agit de :

- l'équipement des locaux de la Cellule Aéroportuaire Anti-Trafic (CAAT) à l'AIGE par l'ONUDC en matériel de bureau et mobilier ;
- la formation des agents de l'Office aux techniques d'interpellation par le SCTIP ;
- la formation du personnel de la CAAT par les experts de l'ONUDC ; et
- l'opérationnalisation de la CAAT depuis le 03 juillet 2012.

Mise en place du Comité Interministériel sur la Sécurité Routière et la Facilitation (CIMS-RF)

Le processus est en cours de manière participative avec plusieurs partenaires (transports, syndicats). Les avant-projets des divers textes régissant ses organes ont été élaborés.

Sur le plan opérationnel, deux scanners de contrôle de véhicules, d'une valeur de 27 milliards de F CFA, offerts par la Chine, ont été réceptionnés le 20 juin 2012.

L'élaboration de la politique sectorielle du ministère

Le processus est en cours avec l'appui technique et financier du Ministère de l'Economie et des Finances à travers Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers. Les TDR ont été élaborés et le processus de recrutement de l'équipe de consultants est en cours.

12. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

Pour le compte de l'année 2012, les mesures de réformes programmées ont été presque toutes réalisées.

Organiser le ministère

Depuis juin 2010 le ministère qui n'avait en charge que le secteur du développement à la base s'est vu confier la gestion des secteurs, de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et de l'artisanat.

En mars 2012 le décret pris en conseil des Ministres portant organisation des départements ministériels a pris en compte la proposition d'organisation du département qui intègre les différentes structures des trois nouveaux secteurs.

Pour la mise en application du décret, un arrêté portant organisation interne du ministère a été élaboré et transmis au Secrétariat général du gouvernement pour observations.

Renforcer les mécanismes d'appui au développement à la base

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure de réforme, il est prévu l'élaboration d'une politique nationale de développement à la base qui devrait fédérer les réflexions et stratégies et servir de cadre de référence pour toute intervention dans le secteur. Le processus d'élaboration du document a démarré avec la réalisation des études préliminaires sectorielle et thématique dont les résultats ont servi à enrichir le document de politique. De même l'action relative à l'élaboration de son plan d'action a été initiée à travers l'organisation d'ateliers régionaux qui ont regroupé dans chacune des Régions du pays les différents acteurs du secteur du développement à la base.

A l'issue du processus, le document provisoire de la politique nationale de développement à la base ainsi que son plan d'action ont été validés lors d'un atelier organisé les 22 et 23 Mai 2012. Ces documents seront transmis au Secrétariat général du gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

Egalement pour le compte de cette mesure de réforme, le décret relatif aux comités de développement à la base a été pris et l'opérationnalisation de l'Agence nationale d'appui au développement à la base entamée depuis 2011 se poursuit avec le recrutement de son personnel et la mise en œuvre de divers microprojets communautaires.

Le processus en vue de la création du Fonds du développement à la base, outil de financement de l'Agence a démarré avec l'élaboration du texte de création. Le texte devant l'instituer a été élaboré et partagé au cours d'un atelier technique pour son amélioration. Cet atelier technique de partage a regroupé les représentants de différents ministères partenaires et des représentants de diverses organisations intervenant dans le secteur. Le document final a été envoyé au Secrétariat général du Gouvernement pour observations avant sa transmission pour adoption en Conseil des Ministres.

Création d'un cadre de concertation pour la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse.

Depuis la validation du document de politique national de la jeunesse et compte tenu de la transversalité du secteur, il a été recommandé la mise en place d'un cadre de concertation pour le suivi de sa mise en œuvre. Ce cadre devrait fédérer les différents ministères impliqués et servir de cadre de discussion pour l'évaluation des actions engagées. L'action n'a pas encore été engagée.

Opérationnaliser le fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)

Dans le cadre de l'opérationnalisation du FAIEJ, il a été introduit pour adoption en conseil des Ministres, un décret en révision du premier décret créant le FAIEJ. Le nouveau décret a été adopté par le Conseil des Ministres. Un appel à candidature pour le recrutement de son Directeur Général a été lancé.

Elaborer un plan national stratégique pour l'emploi des jeunes

Dans le cadre de ce processus, une étude diagnostique sur la situation de l'emploi des jeunes a été conduite avec l'appui financier de la BAD à travers son programme d'appui technique ciblé multisectoriel (PATCM). Les résultats de cette étude fourniront les informations nécessaires afin d'orienter l'élaboration du document de stratégie nationale pour l'emploi des jeunes. Le rapport provisoire de l'étude diagnostique a été transmis au département pour observations et validation.

13. Ministère des Travaux Publics

La restructuration du ministère

Cette restructuration s'est traduite par l'élaboration d'un nouvel organigramme et qui est en conformité avec le décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels.

Elaboration et la mise en œuvre de la politique des travaux publics

L'Union Européenne (UE) a appuyé le département à élaborer et à disposer depuis 2010 d'une Déclaration de Politique des Transports.

La mission de la BAD dans le cadre du projet Aflao – Rond-point Port – Avépozo a mis à la disposition du Ministère des Travaux Publics et du Ministère des Transports, un financement d'environ un milliard de francs CFA à titre de dons destiné à élaborer une politique sectorielle des transports (terrestre, maritime, ferroviaire et aérien). Le processus de recrutement du cabinet est en cours.

Renforcement des capacités du ministère

Au niveau de cette mesure, plusieurs actions inscrites ont connu un début voir un aboutissement de mise en œuvre, il s'agit de :

- ✓ renforcement des capacités du personnel

Une requête est soumise à la BAD dans le cadre des Etats fragiles, et le recrutement d'un consultant est en cours

- ✓ élaborer un manuel de procédures administratives et financières

Le processus de recrutement du cabinet est en cours.

- ✓ Création d'une Banque de Données Routières Informatisées

Le ministère a reçu l'appui de l'Union Européenne pour réaliser cette action. Actuellement, les locaux sont disponibles au département pour l'installation de cette banque de données routières informatisées et le câblage est réalisé.

L'intégration à la fonction publique des agents contractuels, demandé par l'UE, dans le souci de sédentariser ces agents n'est toujours pas effectuée.

Pour ce qui concerne la Banque de Données Routières (BDR), le ministère a reçu le financement interne (budget de l'Etat 2012, BIE) et l'acquisition de matériels informatiques, de mobilier de bureau et de matériels roulants est en cours.

La collecte des données routières informatisées est en cours actuellement en vue de permettre l'achèvement de la formation des cadres de la BDR et la collecte des données dans la Banque.

- ✓ création et dotation en moyens conséquents d'un bureau national d'études, de développement et de contrôle des grands travaux (BNEDCT)

Pour cette mesure, les textes juridiques et institutionnels sont en cours d'élaboration par un consultant. Mais, il faut rappeler que ce dossier est géré par la Primature.

Renforcer les capacités des PME et des bureaux d'études intervenant dans le BTP

Cette mesure a connu une mise en œuvre à travers les actions suivantes :

- ✓ Elaboration des modules de formations adaptées aux besoins des PME et les bureaux d'études en concertation avec leur fédération

L'appui financier de la BAD a permis au ministère de recruter le formateur, cabinet Kapi Consult, et le contrat est en cours de signature au niveau du MEF.

- ✓ respecter les normes techniques de l'UEMOA de construction des routes et des bases d'un système de management de qualité

Cette action a connu un début d'exécution avec la mise en place d'un comité au sein du ministère. Ce comité est composé de représentant :

- de la DGTP ;
- du LNBTP ;
- de BEL et
- d'experts assistants à la DGTP.

En effet, ce comité qui est composé de Consultants (assistants) et de cadres de l'Administration a suspendu provisoirement ses travaux compte tenu des charges des uns et des autres.

14. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Finaliser et faire adopter l'avant-projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'avant-projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur est finalisé en concertation avec le Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation et du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Le texte a été transmis au Secrétariat Général du Gouvernement et a été examiné en première lecture par le Conseil des Ministres.

Il avait été demandé par le Conseil des Ministres d'intégrer les résultats du Comité interministériel chargé de classer les différents diplômes suivant les catégories de personnel de la Fonction Publique, les dispositions à prendre pour faire face au problème de faux diplômes.

Elaborer une réglementation pour l'enseignement supérieur privé

L'élaboration des différents décrets d'application de la loi d'orientation est subordonnée à l'adoption préalable de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Organiser un séminaire d'évaluation sur la mise en œuvre du système LMD

La réforme du système d'enseignement supérieur a été instituée par le gouvernement togolais par le décret 2008-066/PR du 21 juillet 2008 conformément aux recommandations du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO), qui regroupe aujourd'hui dix-sept établissements d'enseignement supérieur de sept pays francophones, tous membres de l'UEMOA.

Le processus a été entamé en 2004 par la création des structures de pilotage, en 2007 avec la mise en place de la semestrialisation, la formation et la sensibilisation des acteurs (enseignements et étudiants), la transformation des matières en unités d'enseignement en 2009 le basculement de l'université de Lomé dans le système LMD avec actuellement les grades licence et master.

Mais la réforme après quelques années d'application est confrontée à certaines contraintes dont, entre autres, l'insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières.

Le séminaire d'évaluation sera l'occasion pour les experts de faire le bilan de la mise en œuvre et de proposer des mesures correctives.

Cette activité sera réalisée au cours du deuxième semestre de l'année en cours.

Développer la formation à distance

La formation à distance a été retenue dans le document de politique sectorielle de l'éducation comme une des approches alternatives pour maîtriser l'effectif sans cesse croissant d'étudiants dans l'enseignement supérieur public et diversifier l'offre d'enseignement.

Dans le cadre du renforcement de la formation à distance, le gouvernement togolais a signé en 2009 un accord avec l'UNESCO. Aux termes dudit accord, l'UNESCO s'engage, avec le concours financier du gouvernement du Japon et de l'UEMOA, à aider à la réalisation dans notre pays du projet dénommé Campus Virtuel Africain (CVA).

Ce projet vise un renforcement des capacités des enseignants et l'amélioration de la qualité du système éducatif à tous les niveaux.

Au cours de l'année 2011 et au titre de la première phase du projet, les activités suivantes ont été enregistrées et relatées dans le rapport de 2011 :

- Signature du contre de partenariat entre l'université de Lomé et l'UNESCO le 8 avril 2011 ;
- Inauguration du Campus Virtuel Africain (CVA) du Togo, le 09 août 2011 ;
- Formation de vingt (20) enseignants-chercheurs de l'université de Lomé et de l'université de Kara sur l'ingénierie de production de cours en ligne et l'enseignement à distance.

La dernière activité inscrite pour parachever la première phase du projet consiste à la production et à la mise en ligne de modules en sciences et technologie et ceci par les enseignants formés.

Au cours de l'année 2012, quinze enseignants-chercheurs ont été sélectionnés pour cette tâche. Ils devront signer un contrat avec l'université de Lomé pour produire des modules ou adapter des cours en ligne.

15. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

Au cours de ce premier semestre 2012, la plupart des actions prévues sont en cours de réalisation. L'état d'avancement des actions se présente comme suit :

Après la signature du décret fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels, du décret relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres et du décret portant organisation des départements ministériels, une cellule juridique a été mise en place pour actualiser le projet d'arrêté d'organisation du ministère conformément auxdits décrets et au rapport final de l'audit institutionnel et organisationnel du département validé le 22 novembre 2011.

Le ministère a obtenu un crédit sur le budget de l'Etat, à travers le Secrétariat Permanent pour le suivi des réformes, pour l'élaboration de la politique sectorielle de l'action sociale. Le processus de recrutement du consultant est en cours.

Le ministère a également obtenu un financement du PNUD pour la mise en place du Fonds de Solidarité Nationale. Les consultants ont été recrutés et les travaux ont débuté le 18 juillet 2012.

Dans le cadre du renforcement des capacités des structures d'intervention du ministère, de nombreuses activités sont en cours sauf la formation du personnel en planification prévue qui manque encore de financement.

La pérennisation du Centre Oasis de Terre des Hommes a fait l'objet de la signature d'une convention entre le ministère représentant le gouvernement, Terre des Hommes, Plan Togo et l'UNICEF. Un arrêté a transformé ledit centre en Centre de Référence, d'Orientation et de Prise en charge des Enfants en Situation Difficile (CROPESDI). L'exécution des obligations des différentes parties à la convention est en cours.

L'Ecole Nationale de Formation Sociale (ENFS) a réformé les programmes de formation. Un atelier de validation des quatre référentiels a eu lieu dans le cadre de la réécriture des curricula.

16. Ministère des Mines et de l'Energie

Restructurer le ministère des mines, et de l'énergie.

Le décret portant restructuration/organisation des ministères étant pris, le processus de réorganisation du ministère est cours de réalisation.

Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale des mines

Le projet de document de politique nationale des mines a été validé lors d'un atelier national de restitution et de validation tenu le 16 décembre 2011. L'exposé des motifs est en cours d'élaboration en vue de sa présentation en Conseil des Ministres.

Elaborer et mettre en œuvre une politique nationale de l'énergie.

Le projet de document de politique nationale de l'énergie a été validé lors d'un atelier national de restitution et de validation tenu le 15 décembre 2011. L'exposé des motifs est en cours d'élaboration en vue de sa présentation en Conseil des Ministres. Le ministère a mis en place un comité restreint incluant les principaux acteurs tant public que privé pour une relecture de cette politique pour s'assurer que les observations et amendements faits sont pris en compte.

Promotion de l'électrification à grande échelle.

Cette mesure est composée de deux sous-mesures :

La première, relative à l'étude de création d'une agence d'électrification rurale, a bénéficié d'un crédit sur le budget de l'Etat, gestion 2012 au titre de réforme prioritaire à financer sur la ligne réformes. Un comité a été mis en place et a effectué un voyage d'études en juillet 2012 dans les pays ayant une expérience en la matière.

La deuxième concerne la mise en place d'une dotation qui ne pourrait se faire que si l'agence est créée. L'étude de création de cette agence devrait examiner et proposer les moyens de son financement.

Gestion efficace de l'éclairage public

Présentement, il est mis en place un comité chargé de la gestion de l'éclairage public. Mais il faut relever que cette entité s'occupe plus de la gestion de la redevance perçue au titre de l'éclairage public. Ce comité, mis en place par arrêté interministériel, a pour mission principal de définir le mécanisme de répartition des fonds encaissés et la procédure de décaissement. D'une façon générale, il y a lieu de signaler qu'en matière d'extension de l'éclairage public dans les rues de Lomé, des efforts louables sont faits à partir des ressources internes pour la réhabilitation et étendre le réseau d'éclairage public à Lomé. C'est aussi le cas dans certaines grandes villes de l'intérieur. Le processus a commencé et continue à Lomé comme dans les autres villes de l'intérieur du pays.

A l'issue de la rencontre des acteurs, la gestion propre du volet éclairage public devrait faire l'objet de contrat qui devait lier la CEET, principal acteur, aux collectivités pour les services de maintenance.

17. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Au cours du premier semestre 2012, l'état d'avancement des mesures de réformes se présente comme suit :

Poursuivre la restructuration du ministère

Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus général de la réforme de l'administration togolaise, pilotée par le Secrétaire Général du gouvernement (SGG). Les résultats suivants sont obtenus :

- Le projet de décret révisé a été transmis par le ministère au SGG et le recensement quantitatif et qualitatif des personnels du département a été effectué.
- Le nouvel organigramme est disponible et une proposition de redéploiement du personnel est en discussion.
- L'arrêté d'application du décret 2012-06/PR du 07 mars 2012, portant organisation des départements ministériels est en cours d'élaboration.

Elaborer la politique agricole

Le cabinet Société Togolaise des Etudes de Développement (SOTED) est recruté et les consultations ont démarré sur toute l'étendue du pays.

Mettre en œuvre le CDMT sectoriel

Pour ce qui concerne cette mesure, le ministère a élaboré les termes de référence du CDMT 2013-2015. Un rapport sectoriel sur le DSRP II 2012-2015 a été élaboré et validé. Le PIP 2013 est aussi élaboré et transmis au Ministère de l'Economie et des Finances.

Mettre en place un mécanisme de financement adéquat et durable pour les ruraux pauvres et les entreprises du secteur

Cette activité est financée sur le budget de l'Etat, gestion 2011 à hauteur de 13 millions de FCFA. Le rapport provisoire de l'étude réalisée est validé et disponible.

Faire le recensement national de l'agriculture

Après les travaux préparatoires du Recensement National de l'Agriculture (RNA), une enquête pilote a été réalisée. La première phase de l'opération de recensement est exécutée et le traitement des données est en cours. La deuxième phase a démarré pour une période de six (06) mois.

Redynamiser les chambres d'agriculture

La nouvelle loi votée le 26 Mai 2011 est passée en troisième lecture en Conseil des Ministres. En outre, l'opération pilote de renouvellement des bureaux des chambres a été réalisée dans une préfecture par région.

Restructurer la filière café- cacao

Le processus de recrutement du nouveau personnel a démarré.

Professionnalisation des Organisations Paysannes

Trente-sept (37) sociétés coopératives agricoles ont été créées conformément aux nouveaux textes et dispositions de l'OHADA et le processus de mutation des organisations paysannes de la filière coton se poursuit.

Elaborer et mettre en œuvre une politique de communication interne et externe dans le secteur

Le document de stratégie de communication est rédigé et le plan de communication est en cours d'élaboration. Quatre cadres ont été formés en Gestion Axée sur les Résultats et sont en formation des formateurs à l'IDEA International au CANADA.

18. Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé des Infrastructures Rurales

Au cours du premier semestre 2012, les actions prévues qui ont été réalisées sont :

- la structuration du Ministère délégué ;
- l'élaboration de la politique nationale d'infrastructures rurales ;
- l'actualisation de la politique agro-foncière et les textes juridiques sur les ZAAP.

La structuration du ministère

L'audit stratégique et organisationnel du MAEP et du MD/MAEP/IR est achevé. L'organigramme est disponible, le décret portant attribution et organisation des ministères a été pris et les propositions de nominations sont faites au Conseil des Ministres pour satisfaire les exigences de la nouvelle organisation.

L'élaboration de la politique nationale d'infrastructures rurales

Un consultant a été sélectionné suivant les procédures du code de passation des marchés publics en vigueur.

L'actualisation de la politique agro foncière et les textes juridiques sur les ZAAP

Le comité interministériel de réflexion sur la nouvelle politique foncière en milieu rural a été redynamisé et les travaux se déroulent normalement en commission. Le comité a bénéficié d'un appui financier pour le recrutement d'un expert en la matière et l'organisation des voyages d'échange d'expériences. Le processus de recrutement de l'expert est achevé.

19. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Elaborer la carte de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

L'élaboration de la carte de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, attribuée à l'Unité de Recherche Démographique (URD) de l'Université de Lomé à l'issue d'une consultation restreinte, s'est poursuivie au deuxième semestre. Le rapport préliminaire pour le compte de la première phase a été produit et a fait l'objet d'une validation les 21 et 22 Mai 2012 à Kpalimé. La deuxième phase prendra fin le 31 Juillet 2012 et sera aussi sanctionnée par un atelier de validation.

Elaborer de la stratégie de mise en œuvre de la Formation Professionnelle d'Insertion

S'agissant de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la Formation Professionnelle d'Insertion, un cabinet a été recruté et les travaux sont en cours.

L'actualisation et/ou l'élaboration des curricula de formation

Cette mesure est en cours de réalisation. A fin décembre 2011, dix (10) programmes de formation conduisant au Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) et neuf (9) programmes de formation aboutissant au Brevet de Technicien (BT) ont été révisés et/ou élaborés, reproduits et validés avec la participation active du monde du travail. Il faut signaler que deux programmes de CAP relatifs à l'agropastorale et aux arts ménagers ont été vulgarisés. La révision et/ou l'élaboration de ces programmes a été possible grâce à l'allocation budgétaire de l'Etat et à l'appui financier de l'UNESCO. L'actualisation se poursuit à ce jour.

La formation des cadres de l'ETFP en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE)

Ce renforcement des capacités s'est poursuivi et sept (7) cadres ont reçu leurs attestations de fin de formation le 16 décembre 2011 à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheik Anta Diop (UCAD) de Dakar, Sénégal. De 2010 à 2011, au total neuf (9) cadres sur les quinze (15) prévus, ont été formés.

20. Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

Adopter et mettre en œuvre le nouvel organigramme

Le décret portant organisation et attribution des départements ministériels a été pris par le Gouvernement. L'arrêté ministériel qui met en œuvre le nouvel organigramme est en cours de préparation.

Créer et opérationnaliser l'Institut National de la Statistique

La loi statistique a été promulguée depuis 2010 mais l'Institut National de la Statistique n'est pas encore opérationnel.

Mettre en application la loi statistique

La loi statistique promulguée depuis 2010 prévoit la création du Conseil National de la Statistique mais celui-ci n'est pas encore créé.

Adopter la loi cadre sur l'aménagement du territoire

Le projet de loi cadre et l'exposé de motif sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

Elaborer le schéma national d'aménagement du territoire

Les activités relatives à la collecte, à la saisie et à la validation des données collectées et saisies ont été réalisées. L'élaboration des schémas nationaux, régionaux et locaux d'aménagement du territoire proprement dit n'a pas encore démarré faute de moyens financiers.

Elaborer et adopter les textes d'application des schémas d'aménagement du territoire

Les textes d'application des schémas d'aménagement du territoire ne seront élaborés et adoptés qu'après l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire.

Formuler et vulgariser le DSRP II

Le processus de formulation est en cours.

Vision du développement à l'horizon 2035 :

Une réflexion se mène au sein du département pour l'élaboration de la vision après les activités de formulation du DSRP II.

Adopter la politique nationale de l'aide publique au développement

La Politique Nationale de l'Aide Publique au Développement (PNAD) a été revue pour prendre en compte les observations du Secrétariat Général du Gouvernement et les nouvelles dispositions contenues dans le décret portant organisation et attribution des départements ministériels pour sa soumission en Conseil des Ministres.

Rendre opérationnelle la plateforme de gestion de l'aide

La plateforme de gestion de l'aide est opérationnelle. La version définitive est installée. Les administrateurs et les points focaux ont été formés. La collecte, la saisie et la vérification des données sont en cours.

Elaborer un manuel de procédure en matière de programmation des investissements

Le manuel de procédure en matière de programmation des investissements est élaboré. Le processus de sa validation est en cours avec la tenue de l'atelier de pré validation les 29 et 30 mars 2012.

Mettre en œuvre le plan d'action de Busan

Une rencontre est prévue dans les jours à venir avec l'ensemble des acteurs pour avoir un consensus sur les actes de la Déclaration de Busan qui vont faire l'objet de mise en œuvre.

Elaborer un plan de gestion des données sur l'aide

Le Plan de Gestion des Données sur l'aide (PGD) est élaboré et validé au cours d'un atelier qui s'est tenu le 20 mars 2012 avec l'ensemble des acteurs au développement.

Faciliter le fonctionnement du Comité Etat-Donateurs

Quatre réunions techniques préparatoires de la (plateforme du Comité Etat-Donateurs respectivement le 9 février, le 24 février, le 2 avril et le 31 mai 2012) ont été tenues avec les experts des donateurs. Une réunion de la plateforme opérationnelle du Comité Etat-Donateur

présidée par Madame le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire s'est tenue le 5 juin 2012.

 Elaborer le Plan de renforcement des capacités

Le plan de renforcement des capacités n'est pas encore disponible.

 Former les agents de la DPD ; DB ; DFCEP ; DCF ; DGTCP et les sectoriels à la programmation des investissements

Le programme de formation n'a pas encore démarré pour manque de financement.

 Mettre en place les outils de suivi-évaluation des programmes et projets de développement

Les outils de suivi-évaluation sont en cours de mise en place avec l'élaboration de la stratégie nationale de Suivi-évaluation des programmes et projets de développement par un Consultant.

 Soutenir les capacités des comités sectoriels dans le cadre de la coordination, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques sectorielles

Des consultants sont recrutés pour appuyer les comités sectoriels au DSRP II. Ces consultants appuieront l'organisation des réunions avec les Comités sectoriels afin de recueillir leurs contributions au DSRP II. Trois notes techniques ont été élaborées : la première est relative à la mise en œuvre des actions de la feuille de route du DSRP II, la deuxième à l'organisation et le fonctionnement des Comités sectoriels et la troisième à la méthodologie d'identification des mesures stratégiques et des indicateurs de suivi-évaluation.

 Produire un guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles assorties de stratégies et de plans d'actions pour tous les ministères

La production du guide d'élaboration et de mise à jour des politiques sectorielles n'est pas encore effective par manque de moyens financiers.

 Renforcer les capacités de planification, de programmation, budgétisation, de suivi et de l'évaluation à l'échelon régional des Directions Régionales du Développement et de l'Aménagement du Territoire (DRDAT) et formuler une stratégie nationale de Suivi-évaluation des programmes et projets de développement

La stratégie nationale de suivi-évaluation des programmes et projets de développement est en cours d'évaluation par un consultant recruté à cet effet. Le renforcement des capacités des Directions Régionales du Développement et de l'Aménagement du Territoire (DRDAT) n'a pas encore démarré par faute de moyens financiers.

Disséminer le Plan d'action d'Istanbul

L'organisation des activités de vulgarisation du programme d'actions d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020 est en cours.

Disséminer les résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat

Le 26 janvier 2012 s'est tenu l'atelier de publication des résultats définitifs globaux (niveau préfecture). La mise en forme des tableaux des huit (8) volumes issus des travaux de l'atelier sur la tabulation des volumes de publication est en cours. Après cette phase, suivra celle des analyses.

Disséminer les résultats définitifs de l'enquête QUIBB (Questionnaire Unifié du Bien être de Base) et MICS (Multiple Indicator Cluster Survey c'est-à-dire : enquête par grappes à indicateurs multiples)

Enquête QUIBB : la préparation de l'atelier de relecture du rapport final d'enquête, du profil de pauvreté et de la cartographie de pauvreté est en cours.

Enquête MICS : le rapport final du MICS4 est envoyé à l'UNICEF pour édition.

Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé du Togo (EDST)

La préparation des documents techniques relatifs à la cartographie de l'Enquête Démographique et de Santé du Togo ainsi que l'adaptation des questionnaires et manuels sont en cours.

21. Ministère des Transports

Les activités programmées ont connu un début d'exécution qui se présente comme suit :

Renforcer la capacité de Gestion du Secteur

La recherche de financement est en cours pour sa mise en œuvre. Cependant, toutes les opportunités offertes par la fonction publique et d'autres départements pour initier certains agents à de bonnes pratiques ont été saisies lors des séminaires de courte durée à l'exemple du programme ATHENS.

Construire l'immeuble devant abriter le Ministère des Transports

Le dossier d'appel d'offre est soumis à la Direction Nationale du Contrôles des Marchés Publics (DNCMP) pour approbation.

Construire le quai minéralier

Le projet de réalisation a été soumis à la coopération japonaise dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Togo et le Japon. L'étude de faisabilité qui durera 14 mois démarrera bientôt.

Elaborer le code de la marine marchande

L'avant-projet de code de la marine marchande a fait l'objet de lecture à un atelier le 24 mai 2012 et a été validé par les délégués ayant pris part à cet atelier. Le document validé a été transmis au secrétariat général du gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

Construction d'un 3^{ème} quai et une nouvelle darse au PAL

1/ Projet LCT

- L'Epis d'arrêt de sable est en finition ;
- Le Décapage du site du projet est fait ;
- Les contrats pour le lot "électricité", le lot "bâtiment administratif" et atelier est signé ;
- La Négociation du contrat des travaux de Génie-Civil pour le terminal (quai et terre-pleins) est en cours.

2/ Projet du 3^{ème} quai

- Le contrat des travaux est signé avec le groupe Vinci ;
- L'installation de chantier est fait ;
- Les travaux préalables ont démarré notamment ;
- Pour la mise en place d'une digue provisoire afin de permettre les sondages complémentaires, les approvisionnements en sable silicieux sont en cours ;
- Le nettoyage du site du projet est en cours ;
- La réalisation de terre-pleins complémentaires (1^{ère} partie) est presque achevée.

Relever le niveau de compétitivité du Port Autonome de Lomé par rapport aux ports de la sous-région

Les acteurs potentiels ont été identifiés afin d'analyser collectivement les procédures en vigueur en vue de faciliter les opérations portuaires et les procédures de dédouanement des marchandises. Les charges incombant au Port Autonome de Lomé lui ont été indiquées de même qu'au Ministère de l'Economie et des Finances.

Une étude sur la mise en place du système de géolocalisation (GPS) est en cours. Les résultats de cette étude vont contribuer à la mise en place du guichet unique qui est sous la responsabilité du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé. Le plan directeur récemment élaboré en perspective à l'évolution des activités portuaires complète la série des actions devant relever ce niveau de compétitivité.

Construire et réhabiliter les infrastructures routières desservant le port

La réhabilitation des infrastructures routières desservant le port a été intégrée au projet d'étude sur le développement du corridor logistique du Togo dont le l'étude de faisabilité est imminente.

- ✚ **Elaborer et adopter une nouvelle stratégie de la gestion et de l'exploitation des chemins de fer, et assurer le suivi de la modernisation de son infrastructure et de sa superstructure**

La réalisation de cette infrastructure a fait l'objet d'un exposé lors des récentes réunions du Conseil Présidentiel des Investisseurs auprès duquel il est attendu l'avis pour le lancement d'un avis à manifestation d'intérêt. Cependant, une négociation est en cours avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la recherche de financement de l'étude de faisabilité.

- ✚ **Proposer des mesures aux fins d'assurer la professionnalisation des transports routiers**

Il a été engagé la procédure d'élaboration de la stratégie du secteur des transports. Les dossiers d'appel d'offres viennent d'être évalués et le rapport est soumis à la DNCMP pour avis de non objection. Le plan d'action qui sera issu de ce document de stratégie intégrera ce volet qui sera soumis à la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de son exécution.

22. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

- ✚ **Adopter en conseil des ministres les textes de réorganisation du ministère**

Cette activité est en cours d'exécution. Les projets de texte sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour observations.

- ✚ **Créer cinq (05) forêts communautaires**

Les plans de gestion élaborés sont disponibles pour quatre (04) forêts. Pour la dernière forêt, les études socio-économiques sont réalisées, il ne reste que les études écologiques qui sont en cours.

- ✚ **Créer des marchés ruraux de bois énergie dans huit (08) préfectures (Amou, Ogou, Tchaoudjo, Sotouboua, Kozah, Kanté, Oti, Tone)**

Les sites sont déjà identifiés, les activités de reboisement ont démarré la production de 201479 plants et l'enrichissement des parcelles de reboisement est effectif. Le guide de mise en place des marchés est en cours de finalisation.

Les comités locaux de bois énergie sont en train d'être mis en place.

- ✚ **Mise en œuvre du cadre de biosécurité**

Les activités se sont poursuivies avec l'organisation des ateliers à savoir :

- atelier national de sensibilisation des différents acteurs sur le cadre réglementaire de biosécurité qui a eu lieu les 5 et 6 janvier 2012 ;
- atelier de formation des régulateurs et chercheurs scientifiques sur les préventions des risques biotechnologiques ; et

- participation des acteurs togolais aux ateliers régionaux de formation de biosécurité organisés par l'UEMOA au profit des Etats membres.

Renforcer le système national de gestion des aires protégées

L'unité de coordination du système national de gestion des aires protégées est mise en place. Le recrutement du reste du personnel du projet est en cours.

Finaliser les études de restructuration de l'ODEF

Le bureau d'étude recruté pour procéder à l'étude de restructuration a effectué sa mission d'audit organisationnel en août 2012. Le rapport d'audit est attendu.

Réfectionner la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo et étude de faisabilité pour la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé

La 2^{ème} phase de pose des épis pour le segment Aného-Goumou Kopé a démarré.

Promouvoir la gestion durable des forêts

Le projet de texte définissant les règles de traçabilité relative à la circulation des produits forestiers ligneux et le projet de texte portant création, attribution, composition et fonctionnement du Comité de Pilotage du Projet ACP/FLEGT/FAOR/CTO/G11/080/Ad ont été élaborés.

Elaborer la cartographie des bassins versants de la ville de Lomé et ses environs

Le démarrage des travaux est conditionné par la mise en vigueur du projet PGICT de la Banque Mondiale.

Former les inspecteurs et formateurs pour une intégration des programmes de risques des catastrophes naturelles dans les curricula de l'éducation nationale

Le recrutement des consultants par le PNUD est en cours.

23. Ministère de la Promotion de la Femme

Le Ministère de la Promotion de la Femme a mené des actions se rapportant à chacune des trois (03) mesures suivantes :

- Renforcer le mécanisme institutionnel en charge du genre et de la promotion de la femme ;
- Assurer l'intégration effective du genre dans les textes juridiques et dans les interventions de tous les secteurs de développement.
- Mettre en œuvre les recommandations prioritaires du premier forum national de la femme togolaise.

Sur vingt et une (21) actions programmées, quatre (04) ont été réalisées entièrement et sept (07) sont en cours de réalisation. Une mesure (assurer la mise en œuvre des recommandations du forum national de la femme togolaise) et une action (élaborer un manuel de procédures administrative et financière) ont reçu une promesse de financement du SP-PRPF.

Les actions réalisées par mesure sont :

Renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre du genre

- ✓ Le décret N°2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministères et celui n°2012-006/PR du 7 mars 2012 portant organisation des départements ministériels ont été pris en Conseil des Ministres (réalisation de l'action 19.1.2 : plaidoyer pour faire prendre le décret portant attribution et organisation du département) ;
- ✓ Réalisation de l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) (correspondant à l'action 19.1.5) ;
- ✓ Création des cellules focales genre dans tous les départements ministériels conformément au décret 2008-0994/PRT du 13 juin 2008 en la matière (correspondant à l'action 19.1.11).

Promouvoir le cadre juridique et réglementaire pour l'équité et l'égalité de genre

Le code des personnes et de la famille révisé a été voté par l'Assemblée Nationale le 29 juin 2012. C'est un grand pas, même si certaines dispositions de ce code ne sont pas en harmonie avec toutes les conventions internationales dont le Togo fait partie (réalisation de l'action 19.2.1).

Les actions en cours de réalisation :

Renforcer le cadre institutionnel de mise en œuvre du genre

Dans le cadre de l'élaboration d'un manuel de procédures administrative et financière, les TDR pour le recrutement d'un Consultant ont été envoyés au SP-PRPF pour avis (réalisation de l'action 19.1.9).

Promouvoir le cadre juridique et réglementaire pour l'équité et l'égalité de genre

- ✓ Contribution à la prise en compte des violences basées sur le genre dans le code pénal et le code de procédure pénale réécrits (réalisation de l'action 19.2.2) ;
- ✓ L'avant-projet de loi sur l'égalité minima a été élaboré. Il est passé en première lecture en Conseil de ministres avec instruction de le réécrire (réalisation de l'action 19.2.3) ;
- ✓ Le plaidoyer pour la ratification du protocole facultatif de la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard de la Femme (CEDEF) est en cours de réalisation. L'exposé des motifs de la ratification dudit Protocole a été envoyé au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour compétence. Une délégation du Ministère de la Promotion de la Femme se rendra en octobre prochain à Genève en vue de la présentation des 6^{ème} et 7^{ème} rapports cumulés de la CEDEF (réalisation de l'action 19.2.3).

 Assurer la mise en œuvre des recommandations du Forum National de la Femme Togolaise

- ✓ Les travaux préparatifs de la tenue du Forum National de la Femme togolaise édition 2012 sont en cours. Les dates exactes de sa tenue seront connues ultérieurement (réalisation de l'action 19.3.1) ;
- ✓ Appui à la scolarisation des filles issues des familles démunies (réalisation de l'action 19.3.4) ;
- ✓ Appui au fonctionnement des centres d'écoute et du renforcement des capacités de leurs responsables (réalisation de l'action 19.3.5).

24. Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

Les mesures programmées dans ce département poursuivent quatre objectifs à savoir :

- **Améliorer le système d'information sur le marché du travail ;**
- **Mettre en place des outils de planification, de gestion et de coordination des activités du département ;**
- **Renforcer le cadre juridique en matière de travail et les capacités des acteurs ;**
- **Améliorer l'employabilité.**

L'exécution de ces mesures se présente comme suit :

 Mettre en place des outils pour la collecte, la gestion et l'exploitation des informations pour le pilotage de l'administration et de l'inspection du travail

Une requête est adressée au Bureau International du Travail et au GIP Inter pour la mise en œuvre de cette mesure

 Mettre en place l'observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle

Une communication a été présentée en conseil des ministres dans ce sens et le processus de mise en place et d'opérationnalisation se poursuit.

 Faire une enquête permanente sur l'emploi auprès des ménages

L'enquête n'a pas pu démarrer.

 Faire le suivi des sortants du système éducatif

Un consultant est recruté à travers le projet PERI pour la réalisation de cette mesure.

Par ailleurs, une enquête est en cours avec l'appui du BIT sur la transition école vie professionnelle.

Formation des cadres en maîtrise de production de données statistiques sur l'emploi et production d'indicateurs de projet

Le financement n'est pas encore disponible pour cette activité.

Elaborer la politique nationale de protection sociale

Le document de politique est validé en atelier national et est en voie de transmission au gouvernement pour adoption.

Finaliser la politique nationale du travail et la faire adopter par le gouvernement

Cette mesure est prise en compte sur la ligne réforme et le processus de validation est en cours.

Actualiser la politique nationale de l'emploi

Le processus d'actualisation est bouclé. Le draft du rapport est disponible et la validation est en cours.

Engager le processus d'élaboration de la politique nationale de migration de main d'œuvre

Des réflexions sont engagées avec certains acteurs nationaux sur la question. Une rencontre d'échange avec les principaux acteurs est envisagée avant la fin d'année. Les contours pratiques restent à définir.

Elaborer la politique nationale de sécurité et santé au travail

Le financement est partiellement acquis pour ce processus.

Finaliser le processus d'élaboration des textes d'application du code du travail

Des projets de textes sont élaborés.

Finaliser les textes d'application du nouveau code de sécurité sociale

Tous les textes d'application sont élaborés et signés.

Elaborer, adopter et vulgariser un code spécifique de sécurité et santé au travail

Le code est en élaboration.

Adopter le nouveau code de l'apprentissage

Le processus est bouclé et le code est transmis au secrétariat général du gouvernement.

- ✚ **Mettre en place des conventions collectives dans les industries extractives, le journalisme, les établissements sanitaires privés, les établissements scolaires privés laïcs et confessionnels, la zone franche**

Les projets de conventions sont disponibles pour tous ces secteurs. Le financement est à rechercher pour la convention des établissements sanitaires et scolaires.

- ✚ **Réviser la convention collective du commerce**

Le processus de révision est prévu pour les prochains mois.

- ✚ **Renforcer les capacités du MTESS en élaboration de CDMT et au processus PPBSE, en GAR et en GRH**

La formation en GAR à l'intention des cadres de la DPNE a été réalisée.

- ✚ **Réaliser une étude sur la discrimination en matière d'emploi et de profession**

En prélude à l'étude, un atelier a été organisé pour identifier les formes de discrimination existantes en matière d'emploi et de profession.

- ✚ **Former les cadres en sécurité informatique et en technologies des serveurs web DNS et architecture**

Le financement de cette activité n'est pas disponible.

- ✚ **Former les membres de la commission nationale de suivi de la PNE et du comité de suivi du programme AIDE en évaluation des projets et programmes**

Cette mesure est retenue dans le PTA avec le PNUD et le processus est en cours.

- ✚ **Elaborer le répertoire opérationnel de l'emploi et des métiers (DPNE/ANPE)**

Une mission du BIT est venue lancer cette activité.

- ✚ **Elaborer des projets dans les 5 régions autour de la carte de potentialité d'emploi des femmes et des jeunes dans les préfectures et sous-préfectures au Togo**

Le financement est disponible pour les régions des savanes, des plateaux et de la Kara.

- ✚ **Elaborer le programme d'appui au développement de 100 micros entreprises pour les jeunes en milieu rural et urbain**

Le programme est élaboré et est disponible mais le financement n'est pas acquis.

- ✚ **Appui à la mise en œuvre du programme d'appui à la réinsertion des conducteurs de taxis motos aux corps de métiers professionnels au Togo**

Le financement n'est pas disponible pour cette activité. Les négociations sont en cours avec les partenaires.

Elaboration du programme entrepreneurial pour le renforcement de l'auto emploi des catégories socioprofessionnelles des métiers de service en reliure de manuel

Le programme est disponible. Le financement est à rechercher.

Edition et vulgarisation des documents de PNE et de la carte des potentialités d'emploi

Le financement de l'édition de 500 cartes de potentialités d'emploi des femmes et des jeunes dans les préfectures et sous-préfectures du Togo est prévu pour 2013.

Pour la politique nationale de l'emploi, il faut attendre sa validation définitive par le Gouvernement.

25. Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique

Au cours du 1^{er} semestre 2012, le ministère des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique a poursuivi la mise en œuvre de ses réformes dans trois domaines :

Réorganiser le ministère

Le ministère s'apprêtait à réorganiser ses services conformément au décret N°2011-178/PR portant organisation des départements ministériels, lorsqu'il fut saisi par le Ministère de la Fonction Publique de l'arrivée d'une mission d'audit institutionnel et organisationnel en septembre 2012. Le projet de réorganisation fut ajourné dans l'espoir d'y intégrer les recommandations de cette mission.

Mise en œuvre des recommandations de la CVJR.

Dans le cadre de l'apaisement social et l'instauration d'un climat de paix, les autorités nationales ont mis en place la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Cette institution a remis son rapport au Chef de l'Etat en avril 2012 et au terme de sa mission, est appelée à disparaître. Il y a nécessité de mettre en place une structure de relais de la CVJR. Dans ce cadre, des voyages d'échanges des membres de la CVJR et du ministère dans les pays ayant connu des expériences de justice transitionnelle, ont été organisés notamment au Ghana, en Afrique du Sud, et au Kenya.

Des séances de capitalisation de ces échanges ont permis de faire des propositions de structures à mettre en place au gouvernement.

Améliorer le cadre normatif institutionnel et opérationnel

Il est à rappeler que notre pays dans le cadre de l'amélioration de la situation des droits de l'homme a ratifié le 20 juillet 2010, le protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et autres peines ou traitements inhumains ou dégradants, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 18 décembre 2002. Ce protocole fait obligation à chaque Etat

partie de désigner ou de mettre en place au plus tard un an après son entrée en vigueur ou sa ratification, un ou plusieurs mécanismes de prévention de la torture.

Le ministère, dans le cadre de ces engagements a élaboré deux propositions au gouvernement. Celui-ci avait le choix entre un mécanisme nouveau ou une structure greffée sur un mécanisme déjà existant. Les autorités nationales ont opté pour la deuxième proposition en désignant la CNDH pour jouer le rôle de mécanisme de prévention de la torture au Togo (MNP).

Elaboration et mise en œuvre d'une Politique Nationale d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté

En la matière, plusieurs initiatives éparses ont été menées aussi bien par les départements ministériels que par les organisations de la société civile. Dans le but de disposer d'une véritable politique nationale dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté et répondre aux exigences du plan mondial, le ministère a prévu 'un atelier d'information avec tous les partenaires de l'éducation et d'échanges sur le processus de la prise en compte de la formation civique, de la citoyenneté, et des droits de l'homme dans les systèmes éducatif formel, non formel et professionnel au Togo.

26. Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Au cours de l'année 2012, la plupart des actions prévues ont été réalisées sans difficultés majeures. L'état d'avancement se présente comme suit :

Réorganisation du Ministère

Dans le cadre de la réorganisation du Ministère, mis à part le décret portant réorganisation des départements ministériels, il faut énumérer les réalisations des actions suivantes à l'interne :

- ✓ audit organisationnel effectué par le Conseil Réunis à la Direction du Commerce et de la Concurrence(DCIC) et la Direction du Commerce Extérieur financé par le projet AIRPEC(OIF). Il est prévu qu'un tel audit soit étendu aux autres directions du ministère ; Le rapport est disponible.
- ✓ D'autre part, le département a organisé le 26 et 27 juin 2012 des journées portes ouvertes afin de donner une meilleure visibilité au département à travers sa structure, ses attributions et les nombreuses réformes qui y sont engagées. 300 opérateurs économiques ont profité de réduction des coûts de création d'entreprise marquant l'évènement pour régulariser leur situation.

Mise en œuvre des textes relatifs à la concurrence

Dans le cadre de la mise en œuvre des textes relatifs à la concurrence, les inspecteurs, les contrôleurs et contrôleurs-adjoints de commerce effectuent des contrôles programmés et inopinés conformément aux dispositions des textes suivants :

- Loi N°99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au Togo ;
- Arrêté interministériel N°003/MDPRCP/MS/MAEP du 10 avril 2009 relatif à la mise sur le marché des denrées alimentaires ;

- Arrêté interministériel N°12109/MIAT/MEF/MTPT/MDPR CPSP du 27 juillet 2009 portant réglementation de la fabrication et de l'importation des fers à béton en République Togolaise ;
- Arrêté N°12/MDPRCPSP/DCIC du 26 novembre 2009 portant contrôle de produits et services objets de publicités commerciale au Togo.

Les rapports sont disponibles à la Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence et au Cabinet. Les sanctions allant des amendes à des peines d'emprisonnement sont infligés à ceux qui violent les dispositions des textes précités.

Par ailleurs, des séances de renforcement de capacités des inspecteurs et contrôleurs de commerce ont été organisées.

Pour ce qui est de la politique commerciale, elle est élaborée de même qu'un plan d'action. Les 02 et 04 juillet 2012 une délégation togolaise conduite par le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé a pris part à l'examen groupé des politiques commerciales du Togo, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau. Une occasion pour le ministre du commerce et de la promotion du secteur privé de parler de nombreuses réformes qui sont engagées dans son département (la mise en place du centre d'information commerciale de l'OMC). Le premier responsable de l'OMC, Monsieur Pascal Lamy a manifestement apprécié les efforts du département en demandant au ministre de continuer dans la même lancée.

Dans le cadre de la promotion du commerce et surtout dans le souci d'attirer les investisseurs, une série d'évènements ont eu lieu en l'occurrence la participation à des foires et expositions à l'étranger et au Forum.

Pour ce qui est de la dynamisation du Centre Togolais des Expositions et Foires, il convient de signaler que désormais, il est organisé chaque année une foire internationale qui connaît une participation effective des opérateurs économiques venant de tous les coins du monde. Elle aura lieu dans les prochains jours pour cette année.

Les actions qui ont été menées dans le but de l'amélioration du climat des affaires sont les suivantes :

- La réduction considérable des coûts et du délai de création d'entreprise.
- Allègement de la procédure de création d'entreprise.

Les textes relatifs à la création du Centre de Gestion Agréé ont été signés et la Charte des PME/PMI signée le 04 Novembre 2010 a été vulgarisée en janvier 2012.

27. Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques

Au premier semestre de l'année 2012, certaines des actions prévues ont été réalisées. L'état d'avancement de ces actions se présente comme suit :

Restructuration du Ministère

L'analyse des réformes institutionnelles montre que le décret portant organisation des ministères qui a été adopté en Conseil des Ministres sur proposition du Chef du Gouvernement,

sert de base pour la mise en place des différentes structures du ministère. Un projet de décret d'organisation du ministère est en cours d'élaboration. L'adoption de ce décret permettra la création de plusieurs directions, ce qui contribuera à relancer les activités dudit ministère et promouvoir le développement industriel au Togo.

Vulgarisation de la politique nationale de l'industrie et élaboration de la politique nationale des innovations technologiques.

La politique industrielle a été validée le 18 octobre 2010 et transmise au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption.

Pour ce qui concerne les innovations technologiques, un consultant a été recruté pour l'élaboration de la politique qui est déjà disponible. Le premier draft est élaboré et le processus de validation est en cours.

Vulgarisation du code des investissements et rédaction des textes d'application de la loi sur le Zone Franche

Le code des investissements a été validé, adopté et promulgué par le Chef de l'Etat. Les textes d'application sont élaborés et soumis pour approbation au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption. Quant à la révision de la loi sur la zone franche, elle a été validée, adoptée par le Gouvernement et par l'Assemblée Nationale. Les textes d'application sont également élaborés et soumis pour approbation au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption.

Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de promotion de la qualité industrielle

Les activités ont démarré au deuxième semestre 2012. Cependant, un projet de décret accompagné des textes organiques qui portent sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement des structures chargées de la promotion de la qualité industrielle a été déjà amendé par le Gouvernement et les observations sont en train d'être prises en compte. Ce n'est qu'après l'adoption de ces textes que les structures créées (HAUQE, ATOPROQ, ATOMET, ATN, COTAG) se pencheront sur la stratégie à mettre en œuvre pour la promotion de la qualité industrielle au Togo.

Mise en place d'un fonds de promotion de la qualité et de développement de la zone franche

Il est prévu une étude de faisabilité au second semestre 2012.

Elaboration des CDMT et CDS-MT

Des actions ont été prévues pour le deuxième semestre 2012. Cependant, faute de financement aucune action n'a été démarrée.

28. Ministère des Sports et des Loisirs

Dans la dynamique des réformes engagées par le Gouvernement, le Ministère des Sports et des Loisirs a prévu pour l'année 2012 cinq (05) mesures qui sont :

- le renforcement du cadre juridique ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- la dynamisation des championnats scolaires ;
- la dynamisation de la pratique de l'EPS ;
- le lobbysme de l'INJS.

Ces mesures ont été déclinées en actions. Certaines de ces activités sont entièrement réalisées, d'autres sont en cours de réalisation et le reste reprogrammé pour le second semestre 2012.

Réorganiser du ministère

Suite aux décrets n°2012-004/PR du 29 février 2012 et n°2012-006 du 07 mars 2012 relatifs successivement aux attributions des Ministres d'Etat et Ministres et à l'organisation des départements ministériels, un projet d'arrêté portant application de ces deux textes est en cours d'élaboration pour être effectif dans les prochains mois.

Elaborer et signer des conventions d'objectifs avec les fédérations sportives par rapport aux subventions de l'Etat

Toutes les fédérations ont signé en début d'année 2012 les conventions d'objectifs avec le ministère de tutelle. La deuxième revue semestrielle aura lieu en novembre 2012.

Contrôler et faire le suivi pédagogique des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS)

Il est mis en place une équipe qui d'une manière continue effectue le contrôle et le suivi pédagogique des enseignants d'EPS.

Prendre un décret portant modalités de fonctionnement de l'office national de gestion des infrastructures et équipements sportifs

Dans le cadre de la mise en application de la loi n°2011-017 du 16 juin 2011 portant Charte des Activités Physiques et Sportives (APS), un comité de rédaction des textes d'application de ladite charte a été mis en place et a commencé ses travaux. Une communication en Conseil des Ministres sera bientôt présentée en ce sens, en vue de permettre la signature desdits textes.

Elaborer les textes réglementaires sur les activités et la gestion des loisirs

Les textes sont en cours d'élaboration.

Elaborer la PNL et son plan d'actions

Le ministère a bénéficié d'un crédit sur le budget de l'Etat, gestion 2012 pour réaliser cette mesure. Le processus de recrutement d'un consultant est en cours.

 Renforcer les capacités des enseignants de l'Institut Nationale des Jeunesses et Sports (INJS)

- former des formateurs de l'INJS ;
- former trois (03) enseignants-chercheurs de l'INJS pour le 3e cycle (doctorat) ;
- organiser un séminaire sur l'approche par compétence (APC) au profit de cinquante (50) enseignants de l'INJS.

Deux enseignants en Doctorat et deux en STAPS ont obtenu une bourse de la CONFEJES et sont en train d'être formés à l'INJEPS de Porto-Novo. La formation en APC n'est pas encore réalisée.

 Créer une section sport-études dans la zone septentrionale du Togo en football

Un arrêté pour la création dudit centre est pris. A cet effet, les talents sont détectés dans la région pour être placés dans le centre créé.

 Lancer le processus d'élaboration de nouveaux programmes d'enseignement de l'EPS

 Sensibiliser les populations sur les méfaits du dopage en milieu sportif

 Organiser une journée porte ouverte sur l'INJS

Ces actions sont réalisées au second semestre 2012.

29. Ministère des Postes et Télécommunications

 Renforcer le cadre institutionnel

Cette mesure englobe trois actions prioritaires

➤ **Renforcer la capacité du ministère**

Les textes d'application des nouveaux décrets d'organisation des départements ministériels sont en cours de finalisation. Dix cadres du PROVONAT sont mis à la disposition du ministère en avril 2012, sur demande de Madame le Ministre.

Trois cadres dont deux (2) ingénieurs et un (1) analyste sont détachés des opérateurs pour renforcer la capacité du ministère dès le début de l'année 2012.

➤ **Renforcer les capacités de l'ART&P**

Des négociations sont en cours avec un architecte pour la construction d'un bâtiment technique. La série de formation du personnel a démarré afin de renforcer les capacités de contrôle de qualité de service des opérateurs.

Un programme d'organisation opérationnelle et de renforcement de capacités humaines a été élaboré par l'ART&P. Un plan stratégique de renforcement du positionnement de l'ART&P qui prend en compte les priorités de la déclaration de politique sectorielle des télécommunications est en cours d'élaboration.

➤ Mettre en œuvre l'administration électronique

Le processus de collecte d'informations auprès des parties prenantes démarré au début de l'année 2012 est achevé. Les travaux de synthèse sont en cours de finalisation.

Le cahier des charges élaboré par le consultant est transmis à Huawei (opérateur téléphonique chinois) pour actualiser son offre et définir un calendrier de réalisation des travaux.

Le projet pilote démarré en novembre 2011 se poursuit. Cette étape importante du projet va aboutir à la création d'un site web pour faciliter les démarches administratives de tous les services publics.

 Redynamiser le marché des télécommunications

Les quatre actions programmées sont en cours de mise en œuvre il s'agit de :

➤ Restructurer les opérateurs publics dans le cadre des partenariats publics-privés

Un avis à manifestation d'intérêt en vue de la réalisation de l'audit général (comptable, financier et technique) du groupe Togo télécom (Togo télécom et sa filiale Togo Cellulaire) est lancé le 17 juillet 2012 suite à l'élaboration de la feuille de route. Cette action intègre la restructuration du groupe.

➤ Actualiser le cadre réglementaire

La Loi sur les communications électroniques élaborée au début de 2011 est toujours en étude à l'Assemblée Nationale. Les textes d'application finalisés sont en attente de signature.

Le projet de Loi sur le commerce électronique, le projet de Loi sur la cybercriminalité et le projet de Loi sur les données à caractère personnelles ont été élaborés et sont en études au ministère.

➤ Introduire de nouveaux acteurs dans le secteur

Les travaux d'élaboration du dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour l'introduction des opérateurs mobiles virtuels et d'au moins un fournisseur d'accès internet sont en cours de finalisation. Des projets de cahier des charges ont été élaborés à cet effet.

 Restructurer la poste

Les réformes du secteur postal concernent trois actions principales à savoir :

➤ Elaborer la politique nationale de la poste

Des projets de textes ont été élaborés depuis le début de cette année. Il s'agit de la déclaration de politique sectorielle, de la redéfinition du service universel et du champ des services postaux.

➤ Mettre en œuvre le Plan Intégral de Développement de la Poste

Le processus de modernisation des prestations postales entamé en 2011 se poursuit cette année avec une large introduction des TIC. Les produits de la poste sont davantage diversifiés par des prestations financières.

- Actualiser le cadre réglementaire

Les textes sont revus et sont en attente de validation.

30. Ministère des Arts et de la Culture

La matrice des réformes du Ministère des Arts et de la Culture, gestion 2012-2014 porte sur quatre (04) objectifs, à savoir :

- la mise en œuvre de la politique culturelle du Togo ;
- l'exécution de l'inventaire général du patrimoine culturel matériel ;
- la production d'un annuaire des statistiques culturelles du Togo ; et
- le renforcement des capacités des artistes en développement personnel pour une meilleure réussite des réformes au Togo.

Le présent rapport décrit l'essentiel de ce qui a été fait dans le cadre de la réalisation effective de chacun de ces objectifs.

Faire adopter les textes de mise en œuvre de la politique culturelle.

Il s'agit de quatre textes, à savoir :

- La loi portant réglementation de la profession cinématographique et vidéographique ;
- La loi portant statut de l'artiste au Togo ;
- La politique nationale du Livre ;
- La loi portant protection du droit d'auteur.

➤ **La loi sur le cinéma**

L'avant-projet de loi sur le cinéma est passé en 1^{ère} lecture en Conseil des Ministres du 05 janvier 2012. Le texte a été reprogrammé pour adoption en conseil des ministres. **Le projet de statut de l'artiste**

L'avant-projet de statut de l'artiste a également fait l'objet d'étude par la commission précédemment citée. Le texte a également été reprogrammé pour adoption en Conseil des Ministres du

➤ **La politique nationale du livre**

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé pour le recrutement d'un Consultant, le Cabinet KAPI CONSULT a été retenu à cette fin. Le premier jet de la politique nationale du livre vient d'être déposé auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics. Il fera l'objet d'étude par un comité interministériel avant sa validation à travers un atelier national dans les prochains jours.

➤ **Le projet d'actualisation de la loi portant protection du droit d'auteur**

Le projet de loi portant protection du droit d'auteur est en cours de finalisation. Initié par le Bureau Togolais de Droit d'Auteur (BUTODRA), ce projet vient d'être validé par le Conseil d'Administration de cette institution le 11 juillet 2012.

Poursuivre et achever l'inventaire général du patrimoine culturel.

La réalisation de cette mesure a été conditionnée par la subvention sollicitée par la Commission Nationale du Patrimoine Culturel (CNPC) qui a la charge de réaliser ce projet conformément aux termes du décret pris en Conseil des Ministres le 12 août 2009 portant établissement d'un inventaire général du patrimoine culturel du Togo.

Signalons que la 1^{ère} phase de cet inventaire relative au recensement du patrimoine culturel immatériel sur toute l'étendue du territoire national a été réalisée grâce à la subvention obtenue par la Commission Nationale du Patrimoine Culturel (CNPC) au titre de l'année 2011. La 2^{ème} phase est programmée pour l'année 2013.

Produire un annuaire des statistiques culturelles du Togo

Conformément aux termes du décret n°2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels et aux recommandations de l'UEMOA, le ministère a créé une Direction des Etudes de la Recherche et de la Prospective Culturelle (DERPC) à laquelle est rattachée la cellule des statistiques culturelles. Une Directrice par intérim a été nommée à la tête de cette nouvelle structure qui s'installe progressivement.

Dans le cadre de la réalisation de cette mesure, plusieurs activités ont été réalisées :

- Elaboration des Termes de Référence ;
- Formation des techniciens par l'UEMOA ;
- Sensibilisation sur l'importance des statistiques culturelles d'un pays déjà entreprise par les services techniques ;

Le financement de la mesure est acquis. Il reste à revoir les différentes lignes budgétaires prévues en fonction de l'enveloppe mise à disposition pour une meilleure exécution de la mesure.

Renforcer les capacités des artistes en développement personnel pour une meilleure réussite des réformes au Togo.

La Direction de la Promotion des Arts et de la Culture, structure technique de mise en œuvre de cette mesure, a déjà identifié les différents domaines et retenu le nombre d'artistes à former par domaine.

31. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Sur les quatorze (14) activités programmées en 2012, les trois mesures suivantes ont connu des avancées majeures :

- élaborer et faire adopter le Code foncier moderne ;
- élaborer et réviser les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de 20 villes ;
- exécuter les schémas directeurs par l'implantation et l'ouverture de la voirie primaire de 15 villes.

Elaborer et faire adopter le Code foncier moderne

Il y a eu des ateliers régionaux de validation du diagnostic provisoire et de proposition de grandes orientations pour la rédaction de l'avant-projet de code foncier du Togo à Lomé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong du 05 au 14 juin 2012.

La dernière étape qui est en préparation pour le mois de décembre 2012 sera les états généraux sur le foncier et validation de l'avant-projet du code foncier.

Exécuter les schémas directeurs par l'implantation et l'ouverture de la voirie primaire de 15 villes

Les schémas directeurs de trois localités à savoir : Elavagnon, Kabou et Mandouri sont en train d'être réalisés.

Exécuter les schémas directeurs par l'implantation et l'ouverture de la voirie primaire de 15 villes

Les schémas directeurs des villes de Tsévié, Kpalimé, Kara sont en cours d'exécution avec implantation et ouverture d'une dizaine de kilomètres dans chaque localité.

32. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

Restructurer le ministère

L'arrêté n°087/MEPSA/CAB/SG portant organisation interne du ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation précise les attributions de différents services centraux et déconcentrés. Il est en train d'être retouché pour le rendre conforme à la restructuration des autres ministères.

A l'échelon déconcentré, les arrêtés portant redécoupage des inspections préscolaires et primaire et des inspections de l'enseignement secondaire général sont signés et les dispositions sont en cours pour la mise en place des nouvelles inspections.

Améliorer l'accès à l'éducation pour tous

Un plan national visant à réduire les disparités régionales en matière d'accès, de redoublement et d'achèvement est en cours de finalisation. Sa mise en œuvre a démarré cette année.

L'élaboration de la stratégie de développement et d'encadrement de la petite enfance (0-3 ans) et du préscolaire (4-5 ans) est en cours.

Le processus d'extinction des établissements scolaires (EDIL, CEGIL, LYDIL) se poursuit. L'extinction des EDIL sera dans sa dernière phase cette rentrée. Dans cet ordre d'idée, cent soixante-six Edils sont transformés en écoles primaires publiques pour compter de cette rentrée 2012-2013.

Un processus de requalification de cinq mille (5000) enseignants volontaires en vue de l'accélération de leur intégration a été lancé à la rentrée 2011-2012. Elle se poursuivra en 2012-2013.

La stratégie de la construction de salle de classe selon l'approche communautaire a démarré dans le cadre du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) par une phase expérimentale de 16 sites (48 salles de classe) dans les régions des plateaux et maritime. Les formations des communautés ont eu lieu et les travaux de construction ont démarré en

Novembre pour une durée de 4 mois. Fort des résultats de cette expérimentation, le nombre de salles de classe prévu (120), est porté à 360. Fort des résultats déjà obtenus de cette expérimentation, le nombre de salles de classe prévu, est porté à 360.

Avec la stratégie de leur prise en charge, les enseignants volontaires seront autorisés cette année encore à passer le concours de recrutement pour les ENI de Notsè, Dapaong et Tabligbo.

Une stratégie d'identification et de prise en charge des enfants vulnérables est en cours d'adoption.

Un appel à manifestation d'intérêts est lancé pour le recrutement d'un spécialiste devant élaborer et mettre en œuvre une stratégie de santé scolaire, de nutrition et de lutte contre le VIH /SIDA en milieu scolaire.

Améliorer la qualité de l'enseignement

Les curricula du Préscolaire et du Primaire sont élaborés. Un appel à manifestation d'intérêt est lancé pour le recrutement d'une expertise scientifique des curricula, avant sa validation.

L'élaboration des kits pédagogiques du Préscolaire est en cours de réalisation.

La formation initiale des enseignants du primaire est rendu obligatoire dans le primaire public. C'est pourquoi plus de 1350 élèves-enseignants répartis en deux cohortes viennent de terminer leur formation et sont en instance d'être déployés sur le terrain.

Dans le but d'accroître la capacité de formation des enseignants du primaire, il est prévu la construction de cinq nouvelles Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI). La construction des ENI de Dapaong et de Tabligbo est achevée sur financement AFD et seront opérationnelles à cette année. Celles de Sotouboua, de Niamtougou et de Kpélé Adéta vont démarrer avant la fin de l'année 2012. Ceci devrait porter la capacité de formation initiale des enseignants du primaire de 300 à 1800.

Dans le but d'améliorer les dépenses pédagogiques des écoles, les établissements du primaire ont bénéficié d'une subvention additionnelle de fonctionnement de 80 000 000 F CFA sur le projet PERI. Ces subventions sont octroyées sur la base de critères de performance. Cette initiative sera poursuivie avec des virements effectués sur les comptes des écoles bénéficiaires..

Afin de subventionner les écoles spécialisées existantes pour la prise en charge des enfants handicapés, une dotation budgétaire est inscrite sur le budget de l'Etat pour appuyer lesdites écoles.

Le ratio manuel par élève a été amélioré. Il est de un(1) livre de lecture et de un(1) de calcul par élève au primaire. Cette activité a concerné l'année scolaire 2011-2012, la fourniture de plus de 2000 000 de manuels de calcul et de 790 268 manuels de lecture et plus de 50 000 guides du maître pour un montant global de 2 394 976 220 FCFA, sur financement de PERI, au profit des écoles primaires publiques et des EDIL.

Introduire l'anglais au primaire

L'introduction de l'enseignement de l'anglais au primaire et son renforcement au secondaire. Pour atteindre cet objectif, une rencontre internationale incluant le Togo, le Bénin, le Ghana et le Nigéria pour l'introduction de l'anglais au primaire a eu lieu à Lomé. Le voyage d'étude prévu

dans un pays ayant déjà réalisé cette expérimentation (Rwanda) n'a pas pu avoir lieu compte tenu des contraintes de calendrier. Il est envisagé pour cette année. Les contacts sont en cours avec le RWANDA pour la programmation de la mission.

Promouvoir les filières scientifiques au secondaire

Les deux lycées scientifiques de Kara et de Lomé ont ouvert leur porte à la rentrée (2011-2012). Le concours de sélection de meilleurs élèves pour la rentrée 2012- 2013 (au total cent dont soixante pour Lomé et quarante pour Kara) a été organisé et les résultats sont pour bientôt.

Réaliser la carte scolaire

Le lancement officiel de la carte scolaire est prévu pour cette année et son déroulement connaîtra plusieurs étapes.

A ce titre, nous avons sollicité l'appui technique d'un expert de l'Unesco pour nous accompagner.

Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif

Les projets d'écoles dans la gestion des établissements scolaires ont commencé. Ces projets sont expérimentés dans 200 écoles de la région des Savanes dans le cadre du projet EPTT/AFD. Une extension est prévue pour l'année scolaire 2013-2014 sur 125 écoles dans les autres régions, avec l'appui de l'UNICEF.

33. Ministère de la Communication

Réorganiser le Ministère

Le décret n° 2012-006/PR portant organisation du ministère a été signé. Parmi les trois documents rédigés et adoptés en janvier 2011 à savoir la Politique nationale de la communication, le Plan de réforme des médias d'Etat (Télévision Togolaise, Radio Lomé, Radio Kara, Radio Rurales, Agence Togolaise de Presse, Togo Presse) et la Stratégie de renforcement du rôle et des moyens de régulation de la Haute Autorité de l'Audio Visuelle de la Communication (HAAC), seul la Politique Nationale de la Communication a fait l'objet d'une première lecture au Conseil des Ministres.

Moderniser les médias publics

Les travaux de mise sur satellite et la numérisation de la Télévision Togolaise se poursuivent. Pour ce qui concerne la modernisation de l'Agence Togolaise de Presse, les travaux vont bientôt commencer car le dossier se trouve actuellement à la Direction Nationale de Contrôle de Marché Publique.

34. Conclusion et recommandations

La volonté du gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques s'est timidement concrétisée au cours du premier semestre 2012 dans les départements ministériels.

Les contraintes majeures relevées sont d'ordre institutionnel et financier.

En effet, la non adoption des arrêtés de réorganisation des départements et des documents et de plusieurs autres textes juridiques de réformes sectorielles et des finances publiques a ralenti les efforts des ministères. L'adoption et l'application de ces textes sont des préalables pour obtenir les soutiens multiformes des Partenaires Techniques et Financiers.

En outre, les difficultés d'ordre financier et matériel ont aussi influencé négativement la mise en œuvre des réformes. Les coupes des allocations budgétaires en 2012 liées à la non réalisation de certaines recettes programmées au budget et l'exécution des dépenses sociales hors budget n'ont pas permis à plusieurs départements ministériels de disposer des ressources pour la mise en œuvre de leurs réformes. Les besoins étant donc énormes, il est nécessaire de rechercher des financements auprès des Partenaires Techniques et Financiers. Le Gouvernement lance, ainsi, un appel aux Partenaires Techniques et Financiers pour soutenir les réformes engagées.

Par ailleurs, les ministères et institutions s'engagent à consolider leurs activités de réformes au cours de l'année 2013. L'accélération de ces réformes au cours des prochaines années permettra au Togo de se hisser au rang de pays émergents. La mobilisation des uns et des autres pour la réussite du forum économique du Togo qui s'est tenu à fin mars 2012, a été déterminante pour donner des orientations nouvelles pour le développement de notre pays.

Cela est possible et tout dépendra de la détermination des togolais à prendre leur destin en main et du soutien de la communauté internationale.

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES REFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)

ATELIER SUR LA REVU A MI-PARCOURS DES REFORMES DU 17 DECEMBRE 2012 A L'HÔTEL SAKAKAWA A LOME

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS ET PRENOMS	MINISTERES/INSTITUTIONS	TITRES
1	ADEWUSI Abidé	Faitière Nationale des Travailleurs du Secteur Informel du Togo	Secrétaire Général
2	ADJANOU Issac	Radio la paix/Atakpamé	Journaliste
3	ADJARO Mata-Esso	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Secrétaire Général
4	ADJONOU Kasségné	Union des Communes du Togo	Président
5	ADJRONOU A. Kodjo	ROC -TD (L'EVEIL)	Communicateur
6	ADOVON A. Kafui	Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé	Chef division contrôle de la concurrence et de la prévention des fraudes

7	AGANO Kodjo Dogbéda	Ministère des Sports et des Loisirs	Administrateur Civil
8	AGBANDAO-ASSOUMATINE Kounon	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Directeur de Cabinet
9	AGBEGNIGAN Adodo	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Chargé d'études
10	Agboly Dadjie Adjallé VI	Ministère de l'Administration Territoriale	Chef Canton d'Amoutivé
11	AJAVON-KANLIGAN Ayité	ANPGF	Analyste Financier
12	AKAKPO Edoh	Ministère des Arts et de la Culture	Directeur de Cabinet
13	AKAKPO Koffi	Ministère de l'Agriculture	Chef division Institution =s Rurales
14	AKAKPO Lyatan Komi	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Contrôle Financier	Chef section
15	AKAPO Akuavi Léontine	Ministère de la Promotion de la Femme	Secrétaire Général
16	AKPAMOU Kokouvi	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/Direction de la Planification	Chef Division

17	ALAGBO Kodzo	Primature/CAB	macro économiste
18	ALAPINI Akueté		Notable du Chef
19	AMEGA Epu Komlanvi	Caisse de retraite du Togo	Directeur Administratif et Juridique
20	AMINTI Hodabalo Makliwé	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Permanent	Comptable
21	AMOUSSOU Dossou	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction Générale des Douanes	Directeur Adjoint Informatique et Comptabilité
22	AMUAKIS Kossi Maurile	MEAHV/CAB	Administrateur juridique
23	ANAKPA Essokiza	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Budget	Chargé d'études
24	ANAMINA A. Dissougma	Ministère de la Planification DGPD	Economiste chargé d'études
25	ANATE Kouméalo	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Directeur de Cabinet
26	ANI Téou	Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Chargé d'études

27	APELY Kossi Ababio	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétaire Permanent	Chargé d'études
28	ASSAH Hervé	Banque Mondiale	Représentant Résident
29	ATARA Tfaraba Victor	Ministère du Tourisme	Secrétaire Général
30	ATCHARE Ahoté	Ministère de l'Economie et des Finances	Chargé d'études
31	ATCHOLE Essodong	Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique	Secrétaire Général/Point Focal chargé des réformes
32	ATIKPUI Manguiza-Ani	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétaire Permanent	Economiste
33	AYILIM Mahessim	ARMP	Directeur des statistiques et de la documentation
34	AZIAMBLE Ayao	Ministère de la Santé	Ingénieur des travaux chargé des ouvrages d'assainissement de base
35	BALAWIA Atawa	Ministère des Postes et Télécommunication	Gestionnaire des Ressources Humaines/Point focal chargé des réformes
36	BANASSIM Anakpa	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Contrôle Financier	Contrôleur Délégué

37	BASSOWA Tchatcha	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Point focal chargé des réformes
38	BIGOU-LARE Nadédjo	Doyen FASEG/UL	Professeur
39	BIKONAWÉ M. Papoukonawou	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Permanent	Coursier
40	BILERI Songoye Essofa	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Permanent	Chargé d'études
41	BIRREGAH Charles	ONNECA-Togo	Expert-Comptable
42	DAKPUI Kaléti	Ministère des Mines et de l'Energie	Juriste/Economiste
43	DAOU Toussadema	AC/Mtr	Chargé d'études
44	DATAGNI Nakpane	Préfecture du Golfe	Directeur des Ressources Humaines
45	DEDJI Affo Tchitchi	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétaire Permanent	Chef Division
46	DIABAKTE Kounadi	MEAHV/CAB	Economiste Planificateur

47	DJAHLIN Irène	Coordination et Suivi-Evaluation pour la Société Civile	Anthropologue
48	DOSSEH Komlan Enyonam	CVD Sagbado	Agent d'Etat Civil
49	EBOH Elias Agbénowossi	Radio Rurale Kékéli de Kévé	Directeur
50	EDOH-KOSSI Démessi	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction des Affaires Communes	Directrice
51	EKPAOU Kadanga	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Financement	Chef Division
52	EKUE Kangnikué	Ministère de l'Economie et des Finances	Responsable Cellule Informatique
53	ESSOH Bidéme	Primature (SGG)	Chargé de mission
54	ETSINYO Kosi	CVD Légbassito	Agent d'Etat Civil
55	EZA Koffi	APBEF-TOGO	Secrétaire Administratif
56	FADONUGBO Kodjo Marcel	Photographe de presse	Photographe

57	FATONZOUN Mawutoe	Ministère des Transports	Secrétaire Général/point focal
58	FEBON T. Dodji	DIGA/DTA	Directeur
59	FELAN K. Elom	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Chargé d'études
60	FIATY Yao Hétse	Cour des Comptes	Secrétaire Général
61	FOFANA Kadani	Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales	Chef de Cabinet
62	GANI Koffi	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	Directeur de Cabinet
63	GAZERE Damigou	Chambre Régionale de Métiers	Secrétaire Général
64	GNANGBE Kokoguéawé	Délégation de l'Organisation du Secteur Informel	Directeur chargé de la législation et du contrôle des activités
65	GONE Mawouwoyona	Radio Novissi Fraternité de Notsè	Directeur
66	GUIDO Carrara	Délégation de l'Union Européenne	Représentant

67	HOTSIAME K. Dziwonu	Inspection Générale d'Etat	Inspecteur d'Etat Adjoint
68	HOUNGLONOU A. Kokou	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Budget	Inspecteur Centrale du Trésor
69	HOUNKANLI Amivi	BCEAO	Agent du service des études et de la statistique
70	HOUNYO Afi Epse KLIKO	Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique	Chargé d'Etudes/Assistant du point focal chargé des réformes
71	KADIRO Tagba	Confédération Générale des Cadres du Togo	Membre du Bureau Exécutif
72	KAINA Béréneké	Ministère des Sports et des Loisirs	Directeurs des Etudes et de la Planification
73	KALAO S. Tchozo	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétaire Permanent	Chargé d'études
74	KANAWE Tchadouk	CNTT	Secrétaire Général Adjoint
75	KANKPA B. Kokoroko	Membre du Comité de suivi des réformes/Ministère des Travaux Publics	DGATP
76	KEKESSA Kpatcha	Ministère des Travaux Publics/DGTP	

77	KETOGLO Anumu Edem	Direction de l'Economie	Chef de division
78	KISSI Kodjo	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction des Finances	Chef division administrative et des études
79	KOLANI Nambiyoule		
80	KOMLA Andréas	Délégation de l'Organisation du Secteur Informel	Directeur chargé du recensement et de l'organisation
81	KONDO Kougnonfai	Radio Tchaoudjo	Journaliste
82	KONOU NOUKAFOU Kodjo		
83	KOSSI Alassani	Radio la Voix de l'Oti	Reporter
84	KOTA-MAMAH Achille	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Permanent	Agent Permanent
85	KOUEVI Ayih	DDP/DGTCP	Agent
86	KOUEVI Rémy	CNHJ-TOGO	Secrétaire Général

87	KOUGNIGAN A. Komi	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	Directeur des Affaires Administratives et Financières/Point Focal chargé des réformes
88	KOUGNIGBAN K.	Inspection Générale d'Etat	Inspecteur d'Etat
89	KPESSE A. Abra	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Permanent	Secrétaire
90	KPO NYO L. Afi	DDP/DGTCP	Directrice de la Dette Publique
91	KPUTCHE A. Akpédjé	Ministère de la Santé	Gestionnaire Comptable chargé des réformes accordé à la division
92	LANMBONI Mindi	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Secrétaire Général
93	LANTAME Gnon	Ministère du Tourisme	Chargé d'Etude à la Direction de la Planification et de la Statistique/Point Focal chargé des réformes
94	LAWSON A. Sitou	Ministère de la Justice, chargé des Relations avec les Institutions de la République	Chargé d'études
95	LAWSON Têvi Agbédudu	Ministère de l'Economie et des Finances	Chef section
96	M'BAO Bataskom	Ministère de l'Industrie de la Zone Franche et des Innovations Technologiques	Chargé des Projets

97	MAIGA Sidi	BOAD	Ingénieur génie civil sénior DDRI
98	MAMAH Abd-Nafiou	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	Attaché d'Administration/Point focal chargé des réformes
99	MANI Kondi	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	Attaché de Cabinet/Point Focal chargé des réformes
100	MANOU Tchinliek	Ministère de l'Economie et des Finances	Attaché de presse
101	MENSAH K. Viglo	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat/Cabinet	Economiste gestionnaire
102	KOLANI Gourdjigou	Ministère délégué auprès du ministre du MAEP chargé des Infrastructures Rurales	Ministre
103	Mongo AHARH-KPESSOU	Ministère de l'Economie et des Finances	Secrétaire Permanent
104	MOSSI YAMBA Sewede	Ministère de la Santé	
105	MUSTAPHA Faousat	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Budget	Comptable gestionnaire
106	N'GUESSAN Serge	Banque Africaine de Développement	Représentant Résident

107	NISSON Alémou	Ministère de l'Economie et des Finances	Chargé d'études
108	NOUTEPE Koffi Elom	FONGTO	Directeur Exécutif
109	NOVISSI Koffi	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction de l'Economie	Chargé d'études
110	OTIMI Kossiwa Nèmouha	Ministère de la Promotion de la Femme	Conseillère Technique Planificateur
111	OUADJA K. Tchapo	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Permanent	Secrétaire
112	OURO-BANG'NA Bouwèi	DOSI/PR	Directeur Général
113	PAMAZI Tchakpaoudèma	Radio Kara	Journaliste
114	Pathé GUEYE	BIDC	Directeur des Opérations du Secteur public
115	PIALABANA Akpa-Esso	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Administrateur civil/Juriste
116	PIYAKI Assoumanou	Chambre Nationale des Notaires du Togo	Notaire

117	ROUAMBA Dramane	Radio Lagmtaba (CINKASSE)	Animateur
118	S. R. Hankinson	Ambassade des Etats Unis	DCM
119	SAMBIANI Sanwogou Kambabga	Radio Rurale Locale des Savanes (Dapaong)	Journaliste animateur
120	SEIDOU Bidjotime	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Sociologue chargée d'études
121	SIGNAN Poromna	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétaire Permanent	Chef Division
122	SITI A. Ayoko	UONGTO	Vice-Présidente
123	SODIKIN Koffi	Conseiller Economique /PR	Conseiller
124	SOGLOHOUN Kolégain	Ministère de l'Economie et des Finances/Direction Générale des Impôts	Chef Division Communication
125	SOLITKE Richard	Ministère de la communication	Directeur des Affaires Administratives et Financières
126	STECHMANN Nisle	Ambassade d'Allemagne	Premier secrétaire

127	TAGBA Ataféitom	Ministère des Postes et Télécommunication	Directeur de Cabinet
128	TAMAKLOE Koffi	Patronat	Chargé de Communication
129	TASSOUN Koumitcha Prosper	Radio Dawul de Bassar	Directeur
130	TCHAKOU K. Messan	Ministère des Enseignements Supérieurs et de la Recherche	Chef de la Division du Budget et de la Comptabilité à la Direction des Affaires Communes/Point Focal chargé des réformes
131	TCHAKPEDEOU Essognina	Chambre d'Agriculture	Secrétaire Général
132	TCHAKPELE Atoum	Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes/Chef cellule Etude et Planificateur	Chef Cellule Etude et Planification
133	TCHAPAOU Pissikilé	SG/MEF	Chargé d'études
134	TCHAWA LASSOU Touglo K. Eric	Bureau National de la BAD	Consultant en Economie Information et Communication
135	TCHITARA Rachidou	PDT/DGTCP	Payeur Général
136	TENOU Kossi	BCEAO	Directeur National

137	TINAKA W. Kossi	Ministère des Arts et de la Culture	Secrétaire Général/Point Focal chargé des réformes
138	TOBI Kossigan	MAEP/SG	Macro économiste spécialiste en passation des marchés
139	TODJRO Dinaké	ST-DSRP/MPDAT	Economiste chargé des programmes
140	TOGBE Kossi Kpobli	Radio Horizon de Tsévié	Directeur Exécutif
141	Togbui Noukafou III	Ministère de l'Administration Territoriale	Chef Traditionnel Tokoin Wuiti
142	TOUBLOU Maoussi yawa	Faitière Nationale des Travailleurs du Secteur Informel du Togo	Présidente
143	VONDOLY Kodjo	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Directeur des Etudes et Statistiques/Point Focal chargé des réformes
144	WEISS Joseph	Ambassade d'Allemagne	Ambassadeur
145	Wow KELER	Fonds Monétaire International	Représentant Résident
146	YAKPEY Comlan	Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo	Responsable service ECE

